



ROCHETOIRIN



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2017

EDITO

L'année 2017 emporte avec elle son lot de joie et de peine, mais nous resterons surtout marqué par les tragédies que l'on souhaiterait éradiquées à jamais : encore des attentats et l'attaque de nos forces de l'ordre, des images de sang et de larmes, des disparitions – et je pense notamment à la jeune Maelys – qui laissent des familles entières dans l'angoisse et la souffrance....

Gardons espoir dans un monde meilleur. Admirez les couleurs de notre belle République flottant au fronton de chaque bâtiment public et militons afin que les mots Liberté, Egalité, Fraternité se conjuguent quotidiennement dans le respect de tous.

Notre village continue sa transformation et les commerces si longtemps attendus ont enfin commencé, venant compléter les travaux de mise en sécurité de la traversée du centre village, l'amélioration de l'éclairage public par l'installation de luminaires led, la réfection et la création de parkings, et un fleurissement respectueux de l'environnement...

2018 verra la poursuite de ces travaux et la réalisation de nouveaux projets comme vous le découvrirez dans les pages de ce bulletin.

Les baisses de dotation, la raréfaction des subventions, les incertitudes sur la compensation de la taxe d'habitation... nous obligent à être toujours plus rigoureux sur la gestion communale et les deniers publics, mais les finances communales sont saines et les impôts locaux ne seront pas augmentés en 2018.

Depuis le 1er janvier 2017, notre commune fait partie des Vals du Dauphiné.

Ce nouveau territoire issu de la fusion de 4 communautés de communes, Vallée de l'Hien, Vallons du Guiers, Bourbre Tisserands et Vallons de la Tour prend ses marques mais je suis impatiente et je constate que nous avons bien du mal à nous mettre en ordre de marche. Certes, la tâche est difficile et complexe, mais n'oublions pas que pendant nous stagnons, les territoires voisins avancent et que le temps perdu ne se rattrape jamais

Nous sommes dans un monde en mutation. Les régions se regroupent, les communautés d'agglomération supplantent les communautés de communes qui fusionnent pour exister.... Et tout cela dans une spirale infernale.

Et nos communes, comment vont-elles résister ? Posons-nous la question de leur existence ? Quelle va être la place des petites communes de moins de 2.000 habitants (Rochetoirin recense à ce jour 1.155 habitants) sur un échiquier où seules comptent les communes de plus de 5.000 habitants ? C'est une réelle interrogation pour notre avenir, une interrogation que nous nous devons de partager.

Mais j'ai confiance. Nous savons relever les défis, nous l'avons déjà prouvé et nous saurons encore agir pour préserver notre village et son cadre de vie.

Et c'est avec vous que nous le ferons Vous tous les acteurs de notre village, sans qui rien ne serait possible et que je remercie chaleureusement.

Permettez- moi en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal de Rochetoirin, de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, la santé, la joie, la prospérité, la réalisation de toutes vos espérances, même les plus folles, que ce soit au niveau personnel, familial, professionnel, associatif ou autre.

Marie Christine FRACHON
Maire de ROCHETOIRIN

ETAT CIVIL 2017

Naissances

Charline ROUSSEL,
née le 17 février 2017

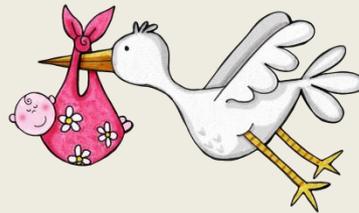


Mathéo FRACHON,
né le 21 février 2017

Albin AMY
né le 15 août 2017



Manon KUNTZER,
née le 12 octobre 2017



Emmy MERGY,
née le 18 décembre 2017

Robin HOLLARD,
né le 20 décembre 2017

Lyam POULAIN
né le 09 juillet 2017

Genni SOMMA,
né le 28 août 2017

Iona GAMBIN,
née le 22 décembre 2017

Léo MANGATA-MOUNY
né le 06 août 2017



Parrainage républicain

Tiago GONCALVES,
le 13 mai 2017



Regrets

Michel FRANCHET,
le 15 juillet 2017

Marie-Thérèse RAFFIN,
le 26 décembre 2017



Mariages

Christophe MANIEN et Dominique PARDO,
le 1^{er} juillet 2017



Christophe ANDRADA et Sophie MAILLOT,
le 03 juin 2017

Pierre-Charles QUITTET et Anne COCKENPOT,
le 07 octobre 2017



Jonathan DEBOST et Karine VILLEMEY,
le 09 septembre 2017



Cédric RODRIGUES et Delphine MARTIN,
le 28 août 2017



ATTLA
Le spécialiste des toitures

19, impasse Gutenberg
38110 ROCHETOIRIN

Délibérations prises par le conseil municipal en 2017

15 février 2017
Projet de commerces: contrat de promotion immobilière avec Saugey SA
SICTOM de Morestel: avenant à la convention redevance spéciale
Accueil de loisirs: régularisation des conventions avec Familles Rurales pour 2013 et 2014
Pierrot et Colombine: actualisation du loyer du rez-de-chaussée de l'ancienne école
Assurances: contrat pour le microtracteur
Fourrière animale: renouvellement de la convention avec la Fondation Clara
Informatisation de l'école
Transfert de voies privées à la commune: lancement de la procédure
11 avril 2017
Compte de gestion 2016
Compte administratif 2016
Affectation des résultats de l'exercice 2016
Budget primitif 2017
Taux des taxes communales 2017
Boulangerie: révision annuelle du loyer
Logement de type 4: actualisation du loyer
Borne de charge pour véhicules électriques: convention d'occupation du domaine public avec le SEDI
Remboursement d'une vitre d'étal brisée
PLU de Montcarra: avis du le projet de révision
15 juin 2017
Rythmes scolaires
30 juin 2017
Elaboration du PLUI secteurs des ex Vallons de la Tour et ex Vallée de l'Hien-Présentation et débat sur le PADD
Accueil de loisirs 2017: aide aux familles
Réduction d'un titre de recettes pour l'association Pierrot et Colombine
Détermination du tarif de l'emplacement du camion pizza
Demande de subvention du Sou des écoles
17 aout 2017
Services périscolaires municipaux: tarifs
Services périscolaires municipaux: règlements intérieurs

26 septembre 2017
Tarifs de la médiathèque
Tarifs des pavés publicitaires pour le bulletin municipal
CAF Isère: convention d'objectifs et de financement 2017
Centre médico scolaire: participation pour 2016/2017
Ressources humaines: modification du tableau des emplois
SIEDM : rapports annuels 2017
Convention d'hébergement des équipements de télérelève gaz
Réforme de la carte judiciaire: motion pour la maintien du TGI de Bourgoin
14 novembre 2017
Centre de gestion de l'Isère: désaffiliation d'Echirolles
VDD- Approbation du rapport de la CLECT
Convention précisant les modalités de fonctionnement et de financement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme des Vals du Dauphiné
Médiathèque municipale: épuration d'un stock de livres
Décision modificative n°1 au budget primitif 2017
Subventions aux associations - année 2017
Subvention exceptionnelle au Comité municipal des fêtes
Modification du tableau des emplois
Parking de covoiturage: lettre d'intention avec l'Agence de Mobilité du Nord-Isère
SEDI38: modification des délégués de la commune
SEDI 38: rapport annuel 2016
CC Vallons de la Tour: rapport sur le prix et la qualité du service eaux et assainissement - année 2016
SCOT Nord-Isère: rapport d'activités 2016
12 décembre 2017
Transfert dans le domaine public de voiries privées suite à enquête publique
Subventions communales : complément
Dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018
Pierrot et Colombine : actualisation du loyer du rez-de-chaussée de l'ancienne école
Modification des délégués du SMAB Bourbre

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site internet de la mairie « rochetoirin.fr »

Finances communales

Compte administratif 2016	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	457 335.31	650 291.88
Recettes	170 603.32	820 990.95
<i>Résultat 2016</i>	<i>-286 731.99</i>	<i>170 699.07</i>

Compte de gestion 2016	Résultat reporté	Affecté à l'investissement	Résultat 2016	Résultat de clôture 2016
Investissement	-68 798.91	0.00	-286 731.99	-355 530.90
Fonctionnement	745 982.68	68 800.00	170 699.07	847 881.75
Total	677 183.77	68 800.00	-116 032.92	492 350.85

Budget primitif 2017	Dépenses	Recettes
Investissement	1 014 131.00	1 014 131.00
Fonctionnement	1 273 551.00	1 273 551.00

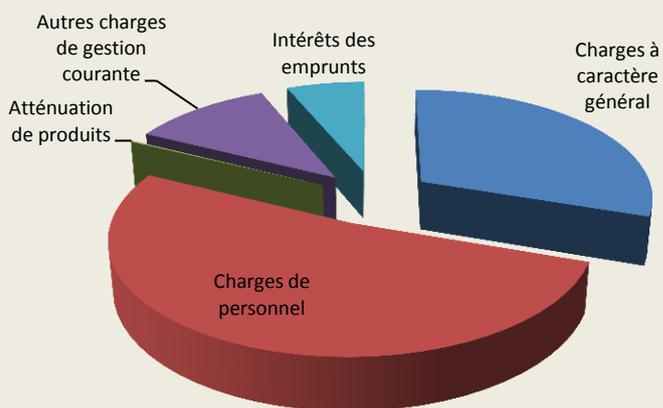
Taux des taxes communales	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	7.18	7.18
Taxe foncière sur le bâti	15.58	15.58
Taxe foncière sur le non bâti	45.14	45.14

Diminution des dotations d'Etat

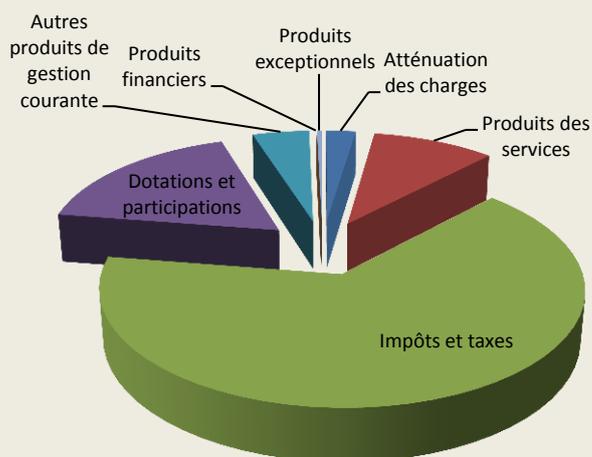
Année	Dotation Globale Fonctionnement			Dotation Solidarité Rurale			DGF + DSR		
	Montant	Différence		Montant	Différence		Montant	Différence	
		En €	En %		En €	En %		En €	En %
2014	81 329			14 012			95 341		
2015	67 096	-14 233	-17.50	15 333	1 321	9.43	82 429	-12 912	-13.54
2016	52 674	-14 422	-21.49	16 361	1 028	6.70	69 035	-13 394	-16.25
2017	40 871	-11 803	-22.41	17 509	1 148	7.02	58 380	-10 655	-15.43
	Total	-40 458	-49.75	Total	3 497	24.96	Total	-36 961	-38.77

Compte administratif 2016 détaillé

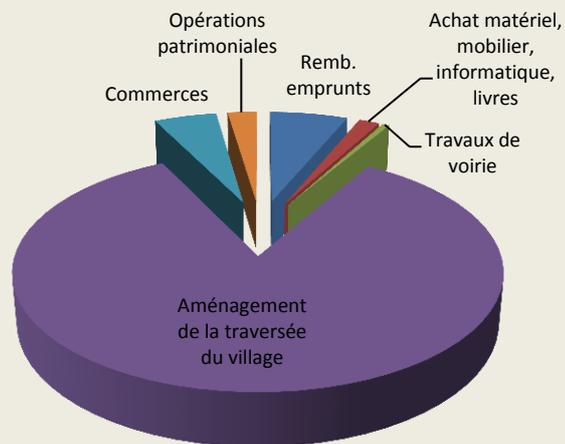
FONCTIONNEMENT		En €	En %
DEPENSES	Charges à caractère général	196 503.36	30.22
	Charges de personnel	338 339.74	52.03
	Atténuation de produits	1 237.00	0.19
	Autres charges courantes	73 215.98	11.26
	Intérêts des emprunts	40 995.80	6.30
	Total	650 291.88	100.00



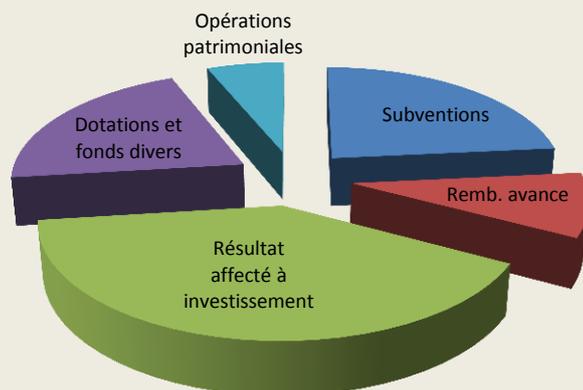
RECETTES	Atténuation des charges	19 333.02	2.35
	Produits des services	80 263.89	9.78
	Impôts et taxes	536 392.00	65.33
	Dotations et participations	144 609.64	17.61
	Autres produits courants	37 210.72	4.53
	Produits financiers	2.75	0.00
	Produits exceptionnels	3 178.93	0.39
	Total	820 990.95	100.00



INVESTISSEMENT		En €	En %
DEPENSES	Remboursement emprunts	28 482.60	6.23
	Matériel, mobilier, livres	7 602.19	1.66
	Travaux de voirie	2 579.32	0.56
	Traversée du village	385 299.30	84.25
	Construction de commerces	22 800.00	4.99
	Opérations patrimoniales	10 571.90	2.31
	Total	457 335.31	100.00



RECETTES	Subventions	40 000.00	23.45
	Remboursement avance	15 845.68	9.29
	Affecté à l'investissement	68 800.00	40.33
	Dotations et fonds divers	35 385.74	20.74
	Opérations patrimoniales	10 571.90	6.20
	Total	170 603.32	100.00



Dépenses relatives aux bâtiments communaux (non compris les frais de personnel)

	2014	2015	2016	2017
AIRE DE JEUX	706.70	768.47	256.43	272.76
MATERNELLE	6 823.03	8 525.04	6 960.15	5 938.27 (1)
ANCIENNE PRIMAIRE	9 204.07	5 069.68	4 201.62	5 424.65
NOUVELLE PRIMAIRE	16 291.91	12 726.06	13 155.36	24 277.62 (1)
CANTINE	29 676.96	40 423.14*	36 934.39	38 162.48
EGLISE	9 654.63	10 811.05	464.08	418.78
MAIRIE	12 485.75	10 564.18	14 028.20	10 945.97
BIBLIOTHEQUE	2 873.78	2 607.26	2 370.19	3 901.37
SALLE DES FETES	14 913.92	10 220.42	14 711.48	8 417.63
STADE VESTIAIRES	9 359.81	4 305.65	10 947.13	8 660.85
STADE D'ENTRAINEMENT	688.09	283.51	260.05	250.94
ENTRETIEN VOIRIE- ELAGAGE -DENEIGEMENT	12 437.96	17 581.21	3 978.26	4 180.09
VOIRIE INVESTISSEMENT	40 149.82	32 598.24	12 629.9	2 058
ECLAIRAGE PUBLIC- ILLUMINATIONS	17 075.95	19 138.77	15 913.60	16 392.21 (2)
EMBELLISSEMENT (FLEURS, DECORATIONS)	1 267.78	2 930.32	1 788.56	403.84
APPARTEMENTS	84.13	1 058.21	25.83	14.06
MATERIEL OUTILLAGE (ACHAT ET ENTRETIEN)	4 969.87	4 468.56	1 614.83	2 193.39
VERIFICATIONS TECHNIQUES	3 903.73	3 054.32	3 986.44	0
ASSURANCES	7 682.51	8 215.35	6 272.46	6 352.16
AD 'AP ANCIENNE ECOLE + BOULANGERIE				11 989.20

(1) non compris 21 448.80 € d'équipement informatique pour les 2 écoles (vidéoprojecteurs interactifs)

(2) non compris 13 180.80 € de changement de luminaires (passage en Led)



Bâtiments, espaces verts

Un plan d'économie d'énergie concernant tous les bâtiments publics est en cours de mise en oeuvre. Un contrat a été passé avec la CAPI et la CCVDD qui mettent à disposition des techniciens conseil. Un nouveau chauffagiste a également été retenu pour nous fournir une prestation visant à assurer un meilleur confort aux utilisateurs des bâtiments tout en réalisant des gains sur les factures de fluides (gaz, électricité...).

La commune a fait l'acquisition d'un arroseur et d'un micro tracteur qui permettent d'assurer la tonte du terrain de football et sa bonne tenue en période de sécheresse.



Eclairage public

Treize lampadaires au centre du village ont été dotés d'un éclairage à LED. Ceci permet de réaliser des économies d'énergie et de redonner une nouvelle jeunesse à ces équipements. D'autres tranches de remplacement suivront avec le même objectif.



Co – voiturage

Deux places de parking réservées au co-voiturage ont été matérialisées par un marquage au sol et un panneau sur la place des anciens combattants.



Deux arceaux pour "accrocher" des vélos seront également installés sur une des places de cette même place. Le co-voiturage s'inscrit dans un schéma intercommunal destiné à promouvoir les modes de transports doux et piloté par l'agence de mobilité du nord-Isère. Avec ces installations, la commune de Rochetoirin tient à prendre toute sa place dans cette action.



Véhicules électriques



La borne de recharge pour véhicules électriques implantée sur le parking de la boulangerie est en service et intégrée au réseau Eborn.

Cet équipement est référencé sur les différents sites et outils cartographiques à destination des usagers de véhicules électriques. Les habitants qui souhaiteraient s'équiper d'un badge pour un accès privilégié et à l'ensemble du réseau peuvent en faire la demande sur le site www.sedi.fr.



Merci de respecter l'emplacement et le marquage au sol.

Agenda d'accessibilité programmé

Comme l'année dernière et afin de respecter notre agenda d'accessibilité programmé (ADAP) une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite a été construite en face d'une des entrées de la maison des assistantes maternelles. Ce type d'équipement est nécessaire pour les établissements recevant du public.



Une porte à ouverture automatique a également été installée à la boulangerie, en complément de la rampe d'accès à laquelle il est prévu d'ajouter un garde-corps.



Urbanisme

La compétence Plan Local d'Urbanisme a été transférée à la communauté de communes afin de mettre en place un P.L.Ui.

Sur les Vals du Dauphiné deux PLUi sont à l'étude : le PLUi Est sur le territoire des anciennes communautés de communes Vallons du Guiers et Bourbre Tisserand, et le PLUi Ouest- qui nous concerne- regroupant les anciennes communautés de communes Vallons de la Tour et Vallée de l'Hien.

Le PLU communal approuvé en 2012 sera remplacé, à l'horizon 2019 par un PLUi qui englobera à terme toutes les communes des Vals du Dauphiné.

Concernant la partie PLUi Ouest, plusieurs réunions publiques ont déjà eu lieu en 2017, dont une à Rochetoirin.

Le PADD (Projet d'aménagement et Développement durable) a été débattu et validé et une nouvelle phase de l'élaboration du PLUi est en cours : il s'agit de la traduction règlementaire du PADD.

La finalisation après consultations et enquête publique est prévue pour février 2019 et l'arrêt du PLUi pour fin 2019

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation font partie des outils du PLUi pour mettre en œuvre les grands objectifs du PADD sur le terrain et sont une pièce à part entière du futur PLUi qui s'imposera, en complément du zonage et du règlement, aux futures demandes d'autorisation d'Urbanisme.

Plusieurs OAP ont été définies sur le territoire et il a été proposé au niveau des VDD que deux OAP fassent l'objet d'une concertation renforcée ; une sur le territoire des ex. Vallons de la Tour et une sur l'ex Vallée de l'Hien

Sur proposition de la communauté de communes, le quartier situé au nord de l'aire de jeux sera « concertée » et une étude prospective sera réalisée sur l'aménagement de cette zone, avec – sur la base du volontariat - des habitants, propriétaires Une réunion publique a eu lieu le 14 décembre 2017 à LA TOUR DU PIN au cours de laquelle un appel à candidats a été lancé

L'élaboration du PLUi nous concerne tous, et chacun d'entre nous doit être attentif à ce qui sera fait sur notre territoire. Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous sur ce document.

En ce qui concerne les autorisations du droit du sol, un service instructeur est mutualisé, depuis 3 ans, au niveau de la communauté de communes pour les permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme d'opération mais les déclarations préalables et certificats d'urbanisme d'information sont traités en mairie. La mutualisation n'est pas un transfert de compétence, le maire reste le signataire de différents documents d'urbanisme, et le service est financé par les communes. Pour Rochetoirin, cette mutualisation s'est élevée à 1500 € pour l'année 2017.

En 2017 ont été déposés :

- 6 demandes de permis de construire
- 19 déclarations préalables
- 31 certificats d'urbanisme



La voirie

Sécurisation de la traversée du village

La première tranche des travaux de sécurisation de la partie centre du centre village s'est achevée.

La détérioration des revêtements en pavés de résine collés sur les trottoirs se sont malheureusement rapidement détériorés et ont dû être refaits dans le cadre de garantie. Une différence de couleur apparait actuellement mais s'estompera avec le temps.

Le montant total de cette tranche s'élève à 575.000€ plus 15.000 € pour les feux tricolores et le montant des subventions s'élève à 136.233 €

Nous avons complété ces aménagements par l'installation de feux de signalisation et la mise en éclairage à Led des 13 lampadaires sur la route du village, ce qui – outre un confort visuel - permet de réaliser des économies d'énergie.



En 2018, nous achèverons le carrefour route de St Pierre/route de Montcarra. L'impossibilité d'acquérir, comme cela avait été prévu, une bande de terre agricole de 30 m² nous a conduit à revoir les plans. Cette mission a été confiée à l'entreprise SEDic (qui a assuré la première partie du chantier) et le rendu des études est prévu pour le premier trimestre.

Nous avancerons également sur la sécurité du quartier de Vernavent à la hauteur du carrefour Route de Vernavent/Chemin de Romanèche, ainsi que la partie en limite avec la commune de Cessieu au niveau du chemin du Puits.



Ent. SAUGEY S.A.S

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE

**Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements – Rénovations – Magasins**

41, rue Centrale – 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04.74.97.41.04 – Télécopie : 04.74.97.82.66

@mail : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com



Enfin...les commerces se précisent...

Notre village continue à se transformer. Les bâtiments souvent évoqués, s'érigent enfin et viennent densifier son centre.

Ce premier bâtiment se compose de :

- Une cellule de 131 m², qui restera propriété de la commune et dont la destination est prévue pour un bistrot de village/multi service qui permettra une complémentarité avec la boulangerie et le restaurant.
- Deux cellules de 40 m² qui seront vendues.



Un 3^{ème} P.A.V.



Afin de compléter les Points d'Apports Volontaires situés derrière la salle des fêtes et au hameau de Reculefort, un nouveau site a été installé sur le parking situé route de Pétrieu. Vous pouvez y déposer vos verres mais aussi journaux et revues.



Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap

Après les boîtes SOS dont nous avons bénéficié, le Lions Club Pont La Tour s'est engagé dans une campagne nationale pour aider les personnes en situation de handicap. Celle-ci consiste à la mise en place de panneaux intitulés « *Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap* » à l'endroit des places de stationnement réservées.

Notre commune fait partie des 15 communes pionnières du territoire qui ont répondu à cette démarche de sensibilisation et qui se partagent 50 panneaux offerts par le Lions Club.

Ce panneau est un appel au civisme des automobilistes afin de respecter les places de parking réservées aux personnes en situation de handicap.



Pour pouvoir se garer sur ces places, une carte « handicapé » doit figurer à l'intérieur du véhicule et être placée en évidence au niveau du pare-brise.

La réglementation interdit de se garer sur une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap dès lors que le véhicule ne dispose pas de cette carte.

«*Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap*» Il est à souhaiter que ce slogan interpelle et dissuade le plus grand nombre à contrevenir.

Critérium du Dauphiné



Le 6 juin 2017, la 4^{ème} étape du 69^{ème} Critérium du Dauphiné a traversé notre commune sous un soleil étincelant et dans une ambiance de fête.

L'australien Richie Porte en 28'07 a remporté ce contre la montre individuel de 23.5 km entre La Tour du Pin et Bourgoin-Jallieu

De nombreux spectateurs ont applaudi le passage des cyclistes et la caravane



BSN Carrosserie ★★☆☆☆

**Réparation, mécanique et carrosserie
toutes marques et toutes assurances**

LE SAVIEZ-VOUS ?
VOTRE DROIT EST DE CHOISIR LIBREMENT VOTRE CARROSSIER RÉPARATEUR.
EN CAS D'ACCROCHAGE OU D'ACCIDENTS C'EST VOUS QUI IMPOSEZ VOTRE CARROSSIER
(PAS VOTRE ASSUREUR)

38 ROCHETOIRIN - 04 74 83 64 64 - E-mail : bsn38@orange.fr

Edition 2017 de l'exposition « Rochetoirin'Art »



Elle s'est tenue dans la salle du Conseil de la Mairie de Rochetoirin les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre. Ce fut une réussite, tant par la présence de nombreux public, que par la richesse et la variété des œuvres présentées. Encore une fois, notre village s'est distingué par une progression en qualité des talents artistiques des Rochetoirinois.

Les visiteurs, en effet, n'ont pas été déçus, qui sont restés longtemps à contempler les nombreux tableaux et œuvres exposés, à poser maintes questions, et à converser de longues minutes avec les artistes qui avaient plaisir de faire partager leur passion.



A noter la présence cette année d'objets très harmonieux en bien que de nouveaux talents se localité. En souhaitant que nouveaux artistes.



d'une très jeune artiste, sculptrice pierre de stéatite, et qui montre découvrent dans notre petite l'édition 2019 verra encore de



Quant aux œuvres, de nombreuses toiles réalisées à l'huile, à la gouache, au couteau ou à la résine acrylique, d'une réalité saisissante et toujours pleines d'originalité et de talent artistique.

Des sculptures sur métal, à partir essentiellement d'outils agricoles, sur pierre à partir de stéatite et sur bois en tournage d'essences diverses ont étoffé l'exposition en variant agréablement les genres.



Au final, on peut dire que ce cru 2017 a été un franc succès et on se donne rendez-vous dans deux ans avec tous les participants,



et en espérant découvrir encore de nouveaux talents qui seront les bienvenus.



LA MEDIATHEQUE...

et les ENFANTS

Activités avec l'école

L'accueil a lieu un jeudi sur deux de 14h30 à 16h30, par 2 classes avec 50 mn de présence/classe. Chaque classe viendra 8 fois dans l'année. Début : jeudi 6 octobre

Le **Défi lecture** concerne les CM1. La présentation des livres à la classe a débuté courant décembre.



Les **Racontines** continuent dans la classe des petits en maternelle et chez Pierrot et Colombine.

...et les NOUVEAUTES

Dans les rayonnages.

Les **CD** : ils sont maintenant nombreux. Vous pouvez trouver tous les styles de musique.

Les **coups de cœur** : vous et nous pouvons mettre en évidence un ouvrage particulièrement apprécié.

Les **nouveaux livres** : 2 fois par an les nouveautés littéraires sont achetées et le passage du bibliobus nous permet une rotation des livres. Les nouveaux sont repérables grâce à leur pastille rose.

Le réseau des



De nouvelles médiathèques ont intégré le réseau. Les animations gratuites sont donc plus nombreuses.

Heures d'ouverture

Les mercredis et samedis de 10h à 12h.
Les jeudis de 16h30 à 18h30.

Nouveaux tarifs :

10 €/adulte
5€ tarif réduit sur justificatif
Gratuit moins de 18 ans

...et les ANIMATIONS

Le 16 juin 2018, nous mettrons des couleurs au village.



Pour se faire, nous récupérons et mettons à votre disposition des pelotes de laine. N'hésitez pas à tricoter, crocheter pour **emmailloter** le mobilier du parc, de la rue centrale, de la place de l'église.



Nous irons à la rencontre des habitants de St Jean de Soudain qui en feront autant. A l'étang, nous retrouverons le slameur **Medhi Kruger**.



Sur le chemin, vous pourrez participer et/ou admirer du **Land Art**



Le C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé plusieurs manifestations qui, outre l'animation de notre village, permettent grâce à leurs bénéficiaires, de financer le repas des aînés et le colis de fin d'année :

- Le marché des producteurs en juin
- Le marché de Noël en décembre
- La soirée chansons françaises
- Le cinéma au plein air

En juin, **le marché des producteurs** dont c'était une première et le **marché de Noël** en décembre, ont remporté un très vif succès. Beaucoup d'exposants et de nombreux visiteurs sur ces deux animations.

Rendez- vous les 15 juin et 9 décembre 2018 !



La **soirée « chansons françaises »** dont s'était également une première a offert un spectacle de grande qualité à un public nombreux et enchanté qui a passé une très agréable soirée. **Rendez- vous le 7 avril 2018.**

Seul le public de la **soirée cinéma au plein air** n'a pas été au rendez- vous et ce pour la deuxième année. Cette action qui ne semble pas correspondre aux attentes des Rochetoirinois ne sera donc pas renouvelée.

Merci à l'équipe de Mickael et à Alain pour ces journées et soirées remarquables



Repas des Aînés du 22 octobre 2017

Comme chaque année, le repas des Aînés et le colis de fin d'année furent très appréciés.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes le 22 octobre pour partager un excellent repas préparé par Sébastien Eyraud.

Rires, chantes, anecdotes et convivialité ont ponctué l'après midi et permis aux participants de passer un agréable moment.

Cette année, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont aidé au service de l'apéritif et leur présence a été très appréciée. Qu'ils en soient remerciés.

Les colis de fin d'année ont été distribués à une soixantaine de personnes y compris une personne en maison de retraite.



Menu

*Rillettes de thon
Filet de volaille farci
Gratin dauphinois
Fromage blanc
Tarte aux poires, glace vanille et filet de chocolat*



Colis de fin d'année



SERVICE TÉLÉALARME : UN SERVICE PUBLIC DE MAINTIEN À DOMICILE A VOTRE SERVICE 24H/24 & 365 JOURS PAR AN POUR ASSURER VOTRE SECURITE

Si vous souhaitez bénéficier de la téléalarme, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Pour un abonnement trimestriel de 99 € ou 108 € (tarifs au 1^{er} janvier 2018), vous aurez accès à :

- . une installation rapide assurée par des professionnels
- . une technologie fiable
- . une montre ou un médaillon relié à un transmetteur
- . une batterie qui prend le relais en cas de coupure électrique
- . une utilisation facile : une simple pression sur la montre ou le médaillon et le contact avec les pompiers est immédiat. Les pompiers alertent les intervenants compétents ou déclenchent les secours. Une équipe de professionnels assurent les dépannages 24h/24 et 365 jours/an.

Des aides sont possibles :

- . toute prestation versée au titre de la perte d'autonomie
- . aide versée par les caisses de retraite
- . en fonction des revenus, les sommes sont pour moitié déductibles des impôts



En 2017, 6 personnes ont bénéficié de la téléalarme à Rochetoirin.

Périscolaire et

Le retour à la semaine de 4 jours et la fin des TAP

Depuis la rentrée 2014 la réforme des rythmes scolaires imposait aux écoles une organisation hebdomadaire sur cinq matinées et 24 heures d'enseignement. A Rochetoirin, pendant trois années consécutives, les élèves ont fréquenté l'école le mercredi matin. Les vendredis après-midi était libérés : à charge de la commune d'organiser des activités périscolaires pendant trois heures.

En juin 2017, un décret donnait la possibilité aux écoles et aux municipalités de modifier la semaine scolaire en revenant à un rythme de 4 journées de 6 heures.

Les familles de Rochetoirin ont été consultées : 90 % souhaitaient retrouver le rythme à 4 jours. Le conseil d'école et le conseil municipal se sont également positionnés favorablement en faveur de la suppression du mercredi matin.

La Direction Départementale des Services de l'éducation Nationale a validé ce choix en juillet 2017. Les emplois du temps des personnels ont été modifiés et les temps d'activités périscolaires du vendredi ont été supprimés.

La création d'un Accueil de Loisirs le mercredi

Parallèlement, et en réponse à la demande de plusieurs familles, la municipalité a décidé de créer un accueil de loisirs le mercredi toute la journée. La disparition de cette matinée d'école entraînait en effet des problèmes d'organisation et de garde dès la rentrée 2017 pour plusieurs familles.

Pour répondre au mieux aux besoins des habitants de Rochetoirin, la commune a opté pour des modalités d'inscription très souples et adaptées au plus près des besoins des familles. Les enfants peuvent, en effet, s'inscrire d'un mercredi sur l'autre en choisissant : un matin avec ou sans repas ou la journée complète.

Justine Pontal a été recrutée sur le poste de coordinatrice des temps périscolaires qui comprend la direction de cet ALSH.

Actuellement les inscriptions au centre de loisirs le mercredi intéressent également les communes alentours puisque des enfants de Saint Jean de Soudain, de la Chapelle de la Tour et de la Tour du Pin fréquentent régulièrement ce service.

extrascolaire

La proximité de la commune de Cessieu permet aux directeurs des ALSH de mutualiser des activités. ici la venue d'un magicien le mercredi 20 décembre à la salle des fêtes de Cessieu. Les enfants de Rochetoirin ont pris le car pour rejoindre leurs camarades de la commune voisine



Le centre de loisirs de Rochetoirin n'a pas pu ouvrir ses portes en juillet 2017 suite au départ de la directrice Gwenaëlle Guenifey.

Une mutualisation avec la commune de Cessieu a pu être mise en place : les enfants de Rochetoirin ont été accueillis sur le centre de loisirs cessiétois, la commune de Rochetoirin prenant en charge la différence de tarif (plus élevé à Cessieu).

Le centre de loisirs accueille également les enfants 1 semaine aux petites vacances et un mois en juillet.



Le conseil municipal d'enfants

Créé en 2016, le conseil municipal d'enfants de Rochetoirin poursuit son action sur la commune. Celui-ci a pour objectif d'initier des jeunes à la vie politique, à la citoyenneté et à la démocratie.

Au cours de l'année 2017, le CME est fier d'avoir pu mener les trois actions qu'il avait inscrites à son programme électoral :

- Une rencontre intergénérationnelle : le club de l'Amitié a été convié à un après-midi « jeux de société » entièrement organisé par les enfants qui s'est terminé par un goûter préparé par les jeunes élus.



Le CME présent au vide grenier (ci-dessus) afin de collecter des fonds pour l'association Soleil de clowns (ci-dessous)



Le CME compte 12 enfants élus et scolarisés en CM1 ou en CM2.

Cette année, trois élèves étant partis en 6^{ème}, des élections ont été organisées pour pourvoir ces trois postes.



- Une opération « village propre » avec l'installation de poubelles à déjections canines dans le centre village



- Une collecte de fonds pour une association caritative : lors du vide-grenier organisé par le FARE, les enfants ont tenu un stand de ventes de jouets d'occasion et de gâteaux. L'argent récolté a été remis à l'association « Soleil de clowns » qui intervient dans les hôpitaux auprès des enfants malades.

Les nouveaux élus sont venus rejoindre l'équipe d'Anaé Moine : Baptiste Millard, Emmy Corréard et Joshua Butty. La cocarde leur a été remise le 25 novembre en présence de Madame la conseillère régionale. Les élus se sont mis au travail dès leur élection pour terminer l'écriture de leur programme.



Inauguration des VPI à l'école de Rochetoirin

Suite à une demande de l'équipe pédagogique, la municipalité a décidé d'équiper l'école de Rochetoirin de 4 Vidéos Projecteurs Interactifs.

Le projet, d'un montant de 21 000 € obtenu le soutien de la Région à hauteur de 7000 € et la députée en exercice en 2017, Joëlle Huilier, a consacré 6000 € de son enveloppe parlementaire au financement de ce projet. La société Synésis a été retenue pour l'installation du matériel sur site.

L'inauguration a eu lieu le 25 novembre à l'école de Rochetoirin en présence de nombreux officiels. Des enfants, aidés par leurs enseignants ont pu faire des démonstrations dans leur classe.



L'intérêt majeur du VPI est de favoriser l'**interactivité** entre professeurs et élèves. Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend les enseignements plus ludiques et stimulants. Le bénéfice est certain sur l'attention et la concentration des élèves.



Un visiophone pour sécuriser l'entrée de l'école

Afin d'optimiser les conditions de sécurité et de faciliter le travail des enseignants et des agents chargés des temps périscolaires, un visiophone a été installé à l'entrée du groupe scolaire.

L'ouverture des portes se fait à distance après vérification (sur cadran) de l'identité de la personne qui souhaite entrer.





1 rue du Pernier
38 630 Veyrins-Thuellin
04.74.83.98.04

Spécialiste du nettoyage industriel en Isère
Évoluez dans un environnement sain et accueillant afin de garantir une image propre et professionnelle

Adeli intervient dans :

- Tertiaire
- Industrie
- Agroalimentaire
- Bâtiment
- Logistique



www.adelipro.fr

Remise des dictionnaires

C'est à présent une tradition, mais attendue et toujours aussi appréciée par nos écoliers qui quittent l'école communale pour le Collège.

Des instants émouvants où la fierté, tant des parents que des enfants, se conjugue avec l'inquiétude d'entrer dans la cour des grands et de se lancer dans une nouvelle aventure.

22 Dictionnaires ont été distribués



Sur les bancs de l'école

146 élèves, répartis dans 6 classes, ont rejoint les bancs de l'école à la rentrée de septembre.

En maternelle, Annie Bel et Florence Dubien, épaulées par Françoise Suzan et Véronique Raonaq, sont toujours aux commandes.

En élémentaire, Claire Gaillard, Corinne Coppard (qui a succédé à Christian Varnet, parti en retraite après plus de 20 ans passés à Rochetoirin : record à battre !), Béatrice Rognard et Vincent Durand répondent à l'appel.

N'oublions pas Anne Piaton, qui a rejoint l'école cette année et qui remplace Vincent Durand dans sa classe, lors du jour de décharge de direction de celui-ci, et Béatrice Rognard, un jour par semaine.

Mi-octobre, pour la fête d'Halloween, il y avait comme d'habitude foule pour savourer les soupes de courges et d'orties, cakes ou desserts, dans une ambiance chaleureuse.

Mi-décembre s'est aussi tenu le Marché de Noël de l'école ; les multiples objets fabriqués par les enfants ont égayé les étals.

Avec la kermesse, toutes ces manifestations font intégralement partie de la vie de l'école, une école résolument ouverte sur le village, qu'elle contribue à animer.

Remercions une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur aide précieuse et indéfectible tout au long de l'année, en particulier le Sou des écoles, sans qui la plupart des sorties réalisées ne pourraient avoir lieu !

Bonne année 2018 pleine de projets, à tous, petits et grands !



JCD

Neuf et rénovation Plâtrerie - Peinture

Isolation thermique et phonique
Faux plafonds, cloisons
Enduit à la chaux, mur en pisé
Menuiserie intérieure et extérieure

Réalisation de toutes formes de
design - niches, cheminées,...

Devis rapide

Z.A. le Cornu
Impasse Benjamin Franklin
38110 ROCHETOIRIN

Denis : 06 76 01 74 47
Brigitte : 06 87 20 72 09
Bureau : 04 74 18 32 25
E-mail : contact@jcdentreprise.fr



Départ de Dominique Guerry

Arrivé à Rochetoirin le 1^{er} avril 2013 , Dominique Guerry fera valoir ses droits à la retraite au 31 janvier 2018.

Discret, Sérieux, méticuleux, dynamique, travailleur, souriant, patient, conciliant, il était notre « mac gyver » local, très apprécié par les élus, ses collègues, les entreprises, les enseignants et toute la population.

Merci Dominique pour tout ce que vous avez donné à notre village, pour toute l'aide que vous nous avez apportée.

Nous vous souhaitons une très très longue et très active retraite



....Arrivée de Jean-Marie Bellemin-Menard



Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Marie Bellemin- Menard qui prendra la succession de Dominique Guerry.

Assistants maternelles agréés

(source : service PMI conseil départemental)

Baudier Vanessa	18 montée des Grimaudières
Béjuy Fabienne, Bertrand Magalie, Buchet Nathalie, Garcia Véronique	23 route du village
Bertini Donatella	79 chemin de Tire Gerbe
Dagot Dominique	82 chemin de Tire Gerbe
Davenas Catherine	13 route du Mollard
Fernandes Sandra	6 rue des Grimaudières

Ginet Isabelle	7 rue des Eglantiers
Inard Florence	5 rue Gorge et Rattier
Lachkar Nathalie	3 rue des Grimaudières
Pochon Caroline	5 chemin du Puits
Reveron Audrey	10 rue de Ravette
Rouvera Agnès	3 rue Gorge et Rattier

La parole aux associations

Pierrot et Colombine

La maison d'assistantes maternelles (MAM) est maintenant ouverte depuis le 6 janvier 2014.

Nous souhaitons vivement faire perdurer ce mode et lieu de garde qui correspond bien à la demande de tous ces nouveaux parents.

Nous sommes 4 assistantes maternelles : Mme BEJUY Fabienne, Mme GARCIA Véronique, Mme BUCHET Nathalie, Mme BERTRAND Magalie, qui proposons en matinée selon l'âge de l'enfant différentes activités manuelles, psycho, éveil musical, en fonction des saisons. Nous avons également une conteuse qui vient une fois par trimestre présenter un petit spectacle aux enfants.



Nous sommes situés en face de l'église dans l'ancienne école de Rochetoirin lieu qui fonctionne encore avec les enfants !

Vous pouvez nous contacter au 04.74.92.44.26 pour tous renseignements



Les P'tits bouts d'tissus

Notre association de broderie et patchwork se réunit tous les mardis dans la salle des associations de Rochetoirin. Chaque adhérent partage son savoir en toute convivialité.

En 2018, nous fêterons les 10 ans de l'association.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la présidente au 04.74.97.53.67.



SÉBASTIEN CHESNE

» — BOULANGERIE - PÂTISSERIE — «

La Bâtie-Montgascon

04-74-88-82-64

Rochetoirin

04-74-83-65-48

La Chapelle de la Tour

04-74-88-82-64

L'A.C.C.A.

Président : Daniel RABILLOUD
Vice-Président : Bernard COTTIN
Trésorier : Henri DURAND
Secrétaire : Jacky CHENAVIER

L'ACCA compte 33 chasseurs. Elle accueille avec plaisir un nouveau jeune chasseur « Alexandre » qui est le petit fils du président et la troisième génération de chasseur dans la famille.

Après une bonne saison 2016/2017 nous avons invité les agriculteurs et autres convives au repas de fin d'année de chasse préparé et servi par les chasseurs.

Chaque saison, les chasseurs doivent gérer les espèces de gibiers ce qui implique beaucoup de rigueur et de partager les espaces avec la nature avec les autres utilisateurs dans le respect mutuel de la réglementation.



En 2018, les chasseurs vous donnent rendez-vous pour leur boudin en novembre.



Le président Daniel Rabilloud et toute son équipe

L'AMAP des Vallons de la Tour à Rochetoirin

Une AMAP (**A**ssociation pour le **M**aintien d'un **A**griculture **P**aysanne) a pour but de soutenir des producteurs locaux (dans notre association, ils produisent tous **BIO** ou sont en conversion), et en contrepartie de fournir des paniers de produits frais, de saison et de qualité, ayant poussés localement.

En 2017, l'AMAP de Rochetoirin a continué ses activités de distributions de **légumes, œufs, fruits, pain, fromage de chèvre, ...** Les familles se retrouvent entre **19h15 et 19h45** les jeudis soir pour récupérer leurs paniers au **lotissement des noisetiers** (268 rue des noisetiers).

Pour rappel, pas de choix du contenu des paniers de légumes et de fruits : ils sont de saison ; les producteurs essaient de varier au maximum, selon les aléas de la production.

Périodiquement, sont également proposés :

- de la viande (volailles - bœuf et veau en colis),
- des lentilles, farines, transformés de fruits (compote, jus de fruits...), divers légumes.

Le 25 mars 2017, l'AMAP a participé à la soirée « Potages et Papotages » organisé par la bibliothèque de Rochetoirin. Elle a présenté les activités de l'association, et le potage préparé par Dominique était réalisé avec les légumes du producteur de notre AMAP.

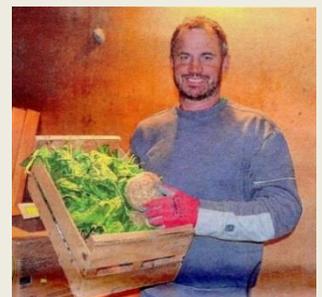
Le 1^{er} septembre, l'AMAP était présente au forum des associations de Rochetoirin.

De nouveaux adhérents sont arrivés, de Vernavant notamment, et ont rejoint la douzaine d'Amapiens déjà présents.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez tester les paniers pendant 1 ou 2 semaines de suite avant de vous décider. Vous pouvez également venir nous voir, et prendre des infos sur place lors d'une distribution du jeudi.

Renseignements : Pascal Verbruggen –
tél. 04 74 27 13 59 – pascal.verbruggen@orange.fr

Antoine, notre producteur de légumes lors d'une distribution



LA FNACA



La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie compte 28 adhérents dont deux veuves et 12 sympathisants.

Président : Daniel PARIS
Secrétaire : Emile MILLAT
Trésorier : Daniel PARDO
Trésorière adjointe : Josiane CHENAVER
Porte drapeau : Yves PELLORCE
et Norbert MATHON

Chaque cérémonie 19 mars- 8 mai- 11 novembre accueille de nombreux participants ainsi que les enfants des écoles qui chantent la Marseillaise avec ferveur.

L'OLYMPIC FOOTBALL ROCHETOIRINOIS

Le club de football vient de fêter son 40^e anniversaire, manifestation où tous ceux qui ont porté les couleurs de l'OR ont été invités, soit un peu plus de 1100 joueurs et joueuses! C'est dire si depuis 1977 le club a animé de façon conséquente le village.

Cette saison encore les seniors qui se sont maintenus dans une difficile division de Départementale 4, vont défendre chèrement les couleurs du club. Et si il y a bien une équipe qui caractérise le dynamisme de l'OR ces dernières années, c'est bien les vaillants vétérans managés par Henri Moros qui empilent les victoires et les joyeuses troisièmes mi-temps chaque vendredi soir.



Les vétérans

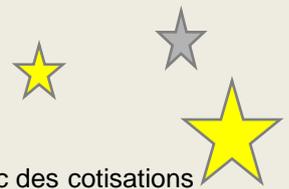
Les seniors



Cette saison voit aussi le retour des équipes de jeunes, après petite année sans effectifs, de très bons résultats sont déjà enregistrés sur les différents tournois régionaux. Pour suivre la vie du club, on peut se connecter à facebook où le compte de l'OR est très suivi et sur le site web du club (olympic-rochetoirin.fr). Pour s'inscrire au club on peut contacter Stéphane Brochot au 06 83 15 15 63 ou Bertrand Gallian au 06 07 55 08 26, inscriptions possibles toute l'année.



Le Sou des Ecoles



Le Sou des Écoles est une association loi 1901, destinée à récolter des fonds avec des cotisations annuelles et des manifestations qui seront ensuite mis à disposition des enseignants de l'école maternelle et de l'école primaire de Rochetoirin.

L'objectif est d'organiser des activités sportives et culturelles qui viendront enrichir et compléter leurs enseignements. Le Sou a aussi pour philosophie de contribuer à rendre le village vivant, grâce à des manifestations où les parents et enfants ont l'opportunité de se retrouver autour d'un thème, d'un verre, d'un repas, de jeux de société afin de passer un bon moment de festivité et de convivialité.

Cette année, le bureau et les membres du Conseil d'Administration sont composés de 16 bénévoles qui veillent à l'organisation et au bon déroulement de chacune des manifestations.

Mme METRAL Éloïse : Présidente
Mme BOFFARD Nadège : Vice-présidente
Mme DUMAZEL Laure : Trésorière
Mme BARBIER Marion : Vice trésorière
Mme GEINDRE Jennifer : secrétaire
Mme KLEIN Céline : Vice -secrétaire



Élues lors de l'assemblée Générale extraordinaire qui a eu lieu le jeudi 21 septembre 2017.

Vous vous ennuyez ? Vous ne savez pas quoi faire de vos soirées et journées, vous aimez vous amuser en convivialité ? Et bien, il ne vous reste plus qu'à postuler !!! Nous vous offrons un CDD de 9 mois renouvelable et non rémunéré. Pour cela, nous chercherons des personnes motivées, et volontaires.

Les postes à pourvoir sont : Cuisinier et cuisinière
Agent d'entretien

Barman et barwoman
Monteur-démonteur

Vendeur et vendeuse
Animateur et animatrice.

Débutants et débutantes acceptés, formation assurée, même sans toutes ces qualités artistiques vous serez le/la bienvenu(e) pour nous aider à rendre ces moments magiques.

Le Bureau se réunit régulièrement afin de préparer et d'organiser les différentes manifestations.

Cette année, nous vous dévoilons en avant -première notre agenda pour l'année scolaire 2017/2018.



- ☆ Opération Gourmandise : Vente de pizzas, et Vente de gâteaux,
- ☆ Opération Convivialité : Fête d'Halloween, Après- midi Jeux en famille, Loto et Kermesse de l'École,
- ☆ Opération Seconde vie : Vide-grenier,
- ☆ Opération Insolite : Participation au Marché de Noël.

Nous comptons sur vous tous car sans votre collaboration, cette association ne pourra plus vivre, le but principal étant de voir briller au quotidien des étoiles dans les yeux de nos enfants, parents et enseignants.

Nous restons disponible en cas de questionnement, alors n'hésitez pas, nous sommes là pour ça !!!

Nous contacter

soudesecolederochetoirin@gmail.com ou Mme METRAL Éloïse 06.18.51.98.16.
Page facebook : Sou des écoles de Rochetoirin

Le Bureau



FARE (Foyer d'Education Rural et Educatif)

farederochetoirin@gmail.com

Pour cette nouvelle saison, tous nos animateurs ont rempli.

Hélène propose un nouveau cours de fitness body-Art « bien-être » le mardi matin de 10h à 11h.

Pour les personnes recherchant un moment de relaxation, il reste quelques places

• **En cours de sophrologie**, (« un temps que l'on s'accorde pour soi pour décompresser et approfondir un chemin vers soi, dans le respect de la convivialité ») **le jeudi soir avec Betty**

• **Ou avec Anne qui propose également le jeudi soir des cours de brain gym** (« qui permet par le biais de mouvements simples et ludiques de faciliter nos capacités d'apprentissage, d'optimiser la concentration, la mémoire et libérer le stress et donc peut s'adresser à tout public de l'enfant au senior en passant par l'étudiant ou le sportif »).

Cette année, 3 cours de rock sont proposés : le mercredi soir 2eme année puis confirmés et le jeudi soir débutants.

Vous trouverez ci-après l'ensemble des cours proposées par notre association sur l'année 2017-2018

Fitness kids	lundi	de 17h30 à 18h30	Fitness body art	lundi	de 18h30 à 20h15
Fintess body art senior	mardi	de 10h00 à 11h00	Cuisses abdo fessiers	mardi	de 19h00 à 20h00
Circuit training	mardi	de 20h00 à 21h00	Yoga	mardi	de 18h45 à 20h15
Gym posturale	merc.	de 16h00 à 17h00	Zumba	merc.	de 17h15 à 18h15
Rock 2è année	merc.	de 19h00 à 20h00	Rock confirmés	merc.	de 20h00 à 21h00
Rock débutant	jeudi	de 20h30 à 21h30	Brain gym	jeudi	de 18h45 à 19h45
Sophrologie	jeudi	de 18h30 à 19h45	Pétanque	lundi/vend	dès 14h00
Marche	merc.	14h00 + dimanche 8h30			

Manifestations 2016-2017

➤ Le dimanche 6 novembre 2016 a eu lieu notre premier vide grenier spécial puériculture et jouets, reconduit le dimanche 5 novembre 2017



➤ Samedi 4 mars 2017 a eu lieu le spectacle « Ginette, la reine des boulettes »

➤ Le Dimanche 11 février 2017 : notre vente de tripes a rencontré comme chaque année un franc succès.



Et la saison 2016 2017 des manifestations s'est achevée par notre vide grenier estival le dimanche 2 juillet 2017

Prévisions Manifestations 2017-2018

- Dimanche 5 novembre 2017 vide greniers puériculture et jouets
- Dimanche 11 février 2018 ventes de tripes à emporter
- Samedi 3 mars 2018 spectacle ou soirée
- Dimanche 1^{er} juillet 2018 vide greniers d'été
- Vendredi 6 juillet 2018 Assemblée générale
- Dimanche 4 novembre 2018 vide greniers puériculture

Nous vous rappelons que les bénéfices de ces manifestations nous permettent de couvrir les salaires des professeurs et d'acheter du matériel pour ces activités et ainsi **d'offrir des prestations à des tarifs préférentiels. Nous comptons donc sur votre présence.**

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, ou idées nouvelles....
par [mail farederochetoirin@gmail.com](mailto:farederochetoirin@gmail.com) ou par tél : au 06 85 43 36 82 ou au 06 30 73 99 72

Composition du bureau :

Président	:	Jacques DOUBLIER	Vice-présidente	:	Françoise SUZAN
Secrétaire	:	Hélène LARDON	Vice-secrétaire	:	Nicole BRUYERE
Trésorière	:	Isabelle VANDEWALLE	Vice-trésorière	:	Annick GUTTIN VESIN

Le Comité Municipal des Fêtes

Son rôle est d'animer notre village et de récolter des fonds pour équiper en matériel toutes les associations de la commune.

Nous possédons 2 chapiteaux, ainsi que des tables pour l'extérieur et du matériel de restauration. Une grande partie de la salle des fêtes est aménagée grâce aux bénéficiaires de diverses manifestations : tables, chaises, lave-vaisselle, machine à glaçons, armoire frigo...

Le CMF possède de la vaisselle, des tables et des bancs que nous pouvons louer aux Rochetoirinois.

Événements marquants 2017

En 2017, lors du 14 Juillet, nous avons organisé les jeux inter-villages, sous la houlette de nos juges animateurs, tels les célèbres jeux inter-villes.

Béber et Bernard dans le rôle de Guy Lux et Léon Zitronne et Anne dans celui de Simone Garnier.



Durant tout l'après-midi, 6 équipes se sont affrontées, lors de joutes sur notre piscine, parcours du combattant, foot en couple, questions pour des champions, tir à la corde, pour finir avec un ventre et glisse géant où tous s'est joué...





Un grand bravo à l'équipe de Rochetoirin qui pour la troisième fois remporte les jeux !!!!

A noter : Les prochains jeux auront lieu à la Tour du Pin courant juillet. Si vous voulez passer un bon après-midi d'été que ce soit physique ou intellectuel, n'hésitez pas à vous inscrire dans notre équipe...

Prévisions 2018 :

Une nouveauté cette année

Un concert gratuit le 28 Avril à la salle des fêtes avec plusieurs groupes locaux

Nous animerons comme chaque année

Le 14 Juillet, avec son repas, son bal et son feu d'artifice reconnu dans toute la contrée.
Nous ne devrions pas le dire, mais on vous réserve une très belle surprise cette année lors du feu...

A ne pas manquer !!!

Le 13 Octobre LA SOIREE CHTI' S typique de la région ch'ti : au menu tarte aux maroilles, moules frites à volonté, tarte à la cassonade, le tout animé par le duo **Witness**

Encore une très belle année de manifestations qui s'annonce....

Pour vous inscrire dans l'équipe des jeux, réserver des tables et de la vaisselle pour vos manifestations privée, adressez- vous à un membre du bureau.

Et si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles nous vous attendons le 20 Avril pour l'assemblée Générale

Le président : Yann MOINE : 06.17.28.53.06
Trésorière : Thérèse MANUZZI
Secrétaire : Angélique SUZAN

Vice-président : Bertrand GALLIAN
Vice-trésorier : Colin RONDET
Vice-secrétaire : Isabelle VANDEWALLE



La Foulée Rochetoirinoise

Toujours une bonne activité cette année à La Foulée, 80 licenciés pratiquent la randonnée sur les chemins du Dauphiné. Pour rappel :

- **Le mardi après-midi** : 3 groupes sont encadrés par des accompagnateurs qualifiés : le Groupe 1 marche environ 12 kms, le groupe 2 fait un parcours de 8 kms maximum et le Groupe 3 de 3 à 4 kms – cette saison, si les accompagnateurs sont suffisamment nombreux, ce groupe sortira tous les mardis.



- **Les jeudis** : direction la montagne où, été comme hiver, en raquettes ou non, une dizaine de personnes gravissent des cols et parcourent les GR.
- Depuis 2 ans, **la Marche Nordique** a ses adeptes le mardi après-midi en alternance avec le vendredi matin, un circuit de 8 kms maxi est proposé dans des lieux différents, l'échauffement, la musculation et enfin les étirements font partie intégrante des séances.

Par contre grande nouveauté : une Soirée Théâtre le 16 septembre a eu énormément de succès. Il faut dire que la troupe Anim'à Four nous a fait beaucoup rire. Grâce à elle, notre 1^o édition a été un immense succès. Du coup, elle reviendra en **2018 le 15 septembre**. Retenez la date dès à présent ! Tout comme notre Rando des Tartines, le lendemain ! En souhaitant de tout cœur, que le beau temps soit enfin au rendez-vous. Renseignements : fouleerochetoirinoise@gmail.com ou le mardi de 17h30 à 18h30 à la salle de réunion de la salle des fêtes.





Restaurant Le Rochetoirin

Grande salle panoramique, pergola, salon,
salle privative pour vos banquets ou réunions de travail.

Découvrez notre restaurant : www.lerochetoirin.fr

10 route du village – 38110 ROCHETOIRIN - 04 74 97 60 38

restaurant@lerochetoirin.fr

Emilie et Sébastien Eyraud

A la croisée des chemins

« A la Croisée des chemins » est une association à but non lucratif (Association régie par la loi 1901). **Elle accueille des patients de tous horizons, de toute condition sociale, de tous âges, traversant des étapes ou des épreuves de vie, en bonne santé ou souffrant de maladie, de handicap, en fin de vie...**

Elle a pour vocation de dispenser des « **soins éthiques et solidaires** ».

Quelles que soient ses ressources, toute personne peut bénéficier des soins de la Croisée des Chemins.

Lorsque vous recevez un soin de chaleur en l'acquittant à sa pleine valeur, vous facilitez l'accès aux soins à une personne aux revenus modestes affectée par les difficultés de la vie. Les soins solidaires représentent la moitié de notre activité.

Site internet : <http://soins-la-croisee-des-chemins.fr>



Prendre soin de soi, prendre soin des autres

LES SOINS DE CHALEUR

L'écoute et la chaleur humaine, le toucher bienveillant et l'usage des plantes médicinales sont au cœur des soins.

Les soins de chaleur accompagnent l'homme dans ses dimensions physique, physiologique, psychique et individuelle. **Ils créent une enveloppe de chaleur et lui permettent de reprendre contact avec son corps.** Les forces de vie sont soutenues, renforcées et progressivement l'être peut accéder à la compréhension de son vécu.

Ils comprennent : **les effleurages rythmiques** (« Massages » doux et rythmés comparables à une vague ou une respiration) et **les enveloppements et cataplasmes** (usage de tisanes, d'huiles chaudes, de teintures-mères, de pommades, d'onguents et autres substances naturelles).

Ils sont prodigués par une infirmière formée aux soins de chaleur et à la connaissance des plantes médicinales.

CONTACT : A LA CROISEE DES CHEMINS. Sophie Martin
268 rue des Noisetiers.38110 ROCHETOIRIN.
Tel:06 80 23 84 89.Email :croiseedeschemins@hotmail.fr

SOINS : séance d'1h30. 50 Euros.

Le montant des soins solidaires est compris entre 2 et 40 euros.

DEVENEZ MEMBRE PARTICIPATIF 15 Euros l'année ou PARRAIN DE SOINS SOLIDAIRES en faisant un don.

travailler, accueillir,
peindre, se détendre...
**un nouvel espace
pour soi**

contact@iwoodlove.com
04.69.15.12.79



iwoodlove

La Fourmi Dauphinoise
Un grossiste en fruits & légumes
à service complet



Nos produits en exclusivité

La Fourmi Dauphinoise
Z.A. de Rochetoirin - 38110 La Tour du PIN
Tél : 04 74 97 06 24 - Fax : 0474978381
Mail : lafourmidauphinoise@wanadoo.fr
Maison fondée en 1927



Vous aimez jouer au tarot ?

Une association a été créée pour vous

« LA BONNE EXCUSE »

Venez vous divertir le premier lundi de chaque mois, à 20h30, à la salle de réunion.

La bonne excuse c'est aussi un tournoi, dans la convivialité, le 1^{er} samedi de décembre.

Nous vous donnons rendez-vous le **DIMANCHE 13 MAI** pour une vente de paëlla à emporter.

Contact : 06 73 55 43 00

Président : Jean-François MANUZZI

Trésorier: Marcel COTTAZ

Secrétaire : Franck-Olivier PERROT



CLUB DE L'AMITIE

C'est toujours dans la bonne humeur que se déroulent les après-midi du jeudi, dans la salle de réunions de la salle des fêtes. Belote, Triomino ponctué par des dernières nouvelles du village Le tout en savourant infusions, café, ou boissons rafraichissantes.

Président Mr Matray Georges
Trésorier Mme Chenavier Colette
Secrétaire Mme Jarret Christiane



Le 12 octobre 2017 le club a fêté
les 95 ans de notre Doyenne

BIEN VIVRE A DOMICILE...



L'Association ADMR de LA CHAPELLE DE LA TOUR, certifiée AFNOR, propose un service d'aide à la vie quotidienne : ménage, repassage, préparation des repas, aide à la toilette, courses....Ces prestations s'adressent à tout public : personnes en activité, familles, personnes en perte d'autonomie.

L'Association intervient sur six communes : LA CHAPELLE DE LA TOUR, ROCHETOIRIN, SAINT JEAN DE SOUDAIN, LA TOUR DUPIN, SAINT CLAIR DE LA TOUR et CESSIEU. Elle emploie 15 aides à domicile et auxiliaires de vie dévouées et compétentes.

15980 heures d'interventions ont été réalisées en 2016 auprès de 155 bénéficiaires.

79% de ces heures ont bénéficié d'une prise en charge financière par le Conseil Départemental au titre de l'APA et de la PCH.

10% par les caisses de retraite et mutuelles (CARSAT-MSA-RSI-CNRACL...)

11% sans prise en charge (heures à plein tarif).

Des aides fiscales sont accordées sous forme de crédit d'impôt pour les personnes en activité. L'avantage fiscal, déduction de 50% des dépenses engagées pour le service d'aide à domicile, profite également à tous les retraités imposables ou non.

Les membres de l'Association sont à votre écoute pour vous renseigner sur l'aide à domicile la plus appropriée à vos besoins et pour vous aider à constituer une demande de financement auprès des organismes.

La gestion de l'Association est assurée par des bénévoles, avec l'aide de deux secrétaires à temps partiel, pour le planning et la gestion administrative des dossiers « clients » et « salariées ». L'association est toujours prête à accueillir de nouveaux membres bénévoles pour renforcer le lien social avec les personnes aidées.

Pour tous renseignements : ADMR Maison Médicale du Plateau, 155 boulevard de la mairie 38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR. Tél : 04 74 97 20 27- admrcpll@fed38.admr.org

Accueil du public le mardi et jeudi de 9 h à 12h.

Le président : Robert CAILLET

L'équipe des salariées de l'ADMR



S Valérie MAGNARD /
Sophrologue Relationnelle®

En groupe ou en individuel
Ateliers à thème
Animations en pleine nature...
Ados et Adultes

3 Chemin de Coiraton 06 11 49 93 44
38110 ROCHETOIRIN
www.valeriemagnard-sophrologue.fr
valerie.magnard@gmail.com

De notre étable à votre table
viande de qualité

Boucherie F. Tropel
67 rue de la République
38110 La Tour-du-pin

Mardi au Samedi 8h00 -12h15
15h00 / 19h00 .
04.74.97.09.14

Amicale des donneurs de sang de La Tour du Pin et ses environs

Notre association a pour but de promouvoir le don du sang, chercher des nouveaux donneurs et accueillir les équipes de l'Etablissement du Sang Français.

Le mot de la présidente



Comme chaque année je fais remarquer et c'est vrai que les besoins en poches de sang sont toujours plus importants. Les malades, les blessés comptent sur nous et nous nous devons trouver des donneurs motivés et réguliers pour donner et surtout redonner leur sang. Pour le moment, nos collectes ne sont pas trop mauvaises sur toutes nos communes. Nous enregistrons plusieurs nouveaux donneurs à chaque collecte. A nous de les fidéliser afin de les revoir régulièrement.

Nous nous battons aussi pour garder le don de sang, **bénévole, gratuit et volontaire.**

Je profite de cette tribune pour lancer un appel aux bénévoles à venir rejoindre notre joyeuse bande pour nous aider à préparer les collectes et autres manifestations.

Je remercie tous les maires qui mettent à notre disposition les salles pour nos collectes. Merci à tous les membres de l'EFS sans qui rien ne serait possible. Et bien sûr un immense merci aux donneurs et aux bénévoles de l'amicale qui se dévouent toute l'année pour la réussite des collectes. Notre prochaine animation sera notre traditionnel LOTO prévu le dimanche 07 JANVIER 2018 à 14h00 à La Tour Du Pin, salle Equinoxe.

Et je vous donne rendez-vous sur nos futures collectes 2018 avec de nouveaux horaires :

➤ La Tour du Pin

- Mar 27 fév Equinoxe de 16h30 à 19h45
- Mardi 12 juin Sportifs de 17h00 à 19h30
- Mardi 9 octobre Equinoxe de 16h30 à 19h45
- Lundi 24 décembre Equinoxe de 9h00 à 12h00

➤ St Clair de La Tour

- Jeudi 08 mars Salle des fêtes de 16h30 à 19h45
- Merc 25 juillet Salle des fêtes de 16h30 à 19h45

➤ La Chapelle de la Tour

- Merc 9 mai Gymnase de 16h30 à 19h45
- Mardi 18 décembre Gymnase de 16h30 à 19h45

➤ Rochetoirin

- Vend 18 mai de 16h30 à 19h45
- Mardi 19 octobre de 16h30 à 19h45

➤ St Jean de Soudain

- Mardi 31 juillet de 16h30 à 19h45

Nos activités 2018 :

LOTO LE 7 JANVIER A PARTIR DE 14 H 00
EQUINOXE LA TOUR DU PIN

JOURNEE MONDIALE DON DU SANG LE 16 JUIN :
Vente de tartes au marché de LA TOUR DU PIN

CONCOURS DE BELOTE LE 24 NOVEMBRE

SOIREE THEATRE Comme chaque année, nous tenions à organiser une soirée théâtre au profit d'une association caritative. Nous avons choisi de verser cette année notre recette à l'association HANDI'CHIENS suite à une rencontre étonnante avec Mme VERBRUGGEN résidente sur la commune de Rochetoirin.

Le 05 mai 2017, nous avons pu honorer cette soirée grâce à l'immense générosité de la troupe de l'AEP de la Chapelle de la Tour.



Le public était nombreux, les fous rires également grâce encore à une excellente pièce et à des comédiens fabuleux. Merci à eux !!!

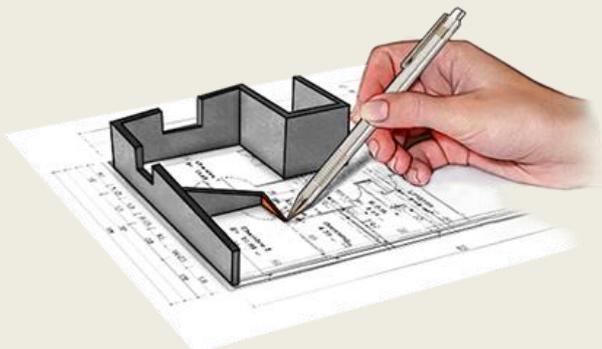
Notre amicale sera enchantée de vous accueillir lors d'une collecte de sang, et pourquoi pas, à vous inviter à nous rejoindre afin d'organiser les collectes et préparer les manifestations.

A très bientôt.

Vos démarches : rappels et nouveautés

Urbanisme :

Une **déclaration préalable** est exigée pour des travaux de faible importance, dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 m² et 20 m² : construction d'une clôture, d'une piscine, d'un abri...ou modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.



Un **permis de construire** est exigé pour des travaux plus importants, lorsque la surface de plancher ou l'emprise au sol dépasse 20 m².

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Vous devez vous munir du livret de famille et de la carte d'identité de l'enfant.

Il vous sera alors remis une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver, et sera réclamée pour l'inscription aux examens, ou bien le permis de conduire.

Les données faciliteront votre inscription sur les listes électorales, dès 18 ans, si les conditions légales sont remplies.

Vous recevrez ensuite une convocation afin de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Inscription sur la liste électorale

Pour tout nouvel arrivant dans la commune, l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas automatiquement. Il suffit de remplir l'imprimé de demande en mairie, et fournir sa carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

L'inscription doit être déposée en mairie **avant le 31 décembre** de l'année en cours afin de pouvoir voter l'année suivante.

Conditions d'inscription :

- être français ou citoyen de l'Union Européenne,
- avoir 18 ans,
- être domicilié sur la commune, ou contribuable depuis 5 ans.

Pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, leur inscription se fait automatiquement grâce aux informations transmises par l'Insee, suite au recensement militaire. Attention, il est tout de même indispensable de vérifier à la mairie si vous êtes bien inscrit. En cas de déménagement après le recensement militaire et avant les 18 ans, le jeune doit s'inscrire de lui-même à la mairie de son nouveau domicile.

Considérant l'absence de scrutin en 2018, les cartes électorales ne seront pas distribuées aux nouveaux inscrits cette année.

Une affiche publicitaire pour 'La ferme de Reculefort'. Le titre est en rouge et blanc. À droite, il y a un logo circulaire avec un coq. La liste de produits est en noir et rouge. Les horaires sont en noir. Le numéro de téléphone est en rouge. Le fond est bleu ciel avec des nuages blancs et des arbres verts en bas.

La ferme de Reculefort

- Fromages de vache
- Volailles
- Veaux de lait
- Viande de boeuf et de porc
- Charcuterie
- Légumes et conserves BIO
- Huile de colza, tournesol et noix
- Produits cosmétiques

Produits tous issus de producteurs locaux

HORAIRES
Du lundi au jeudi : 16h00 > 19h00
Le vendredi et le samedi : 9h00 > 12h00 et 15h00 > 19h00
Le dimanches et jours fériés : 9h00 > 12h00

16 ROUTE DE SAINT PIERRE - 88110 ROCHETOIRIN

04 74 97 01 83

Possibilité d'achat de fromages et œufs directement à la fromagerie le matin en dehors des horaires mentionnés

Carte nationale d'identité / Passeport

Pour rappel la carte nationale d'identité est désormais valable 15 ans. La durée de validité des cartes d'identités délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée automatiquement de 5 ans si vous étiez majeur au moment de l'établissement de la carte. Aucune démarche n'est à faire pour prolonger ce délai. En revanche, en cas de départ à l'étranger, renseignez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique service aux citoyens pour savoir si le pays de destination accepte votre carte nationale d'identité.

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus délivrées par votre commune de domicile. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique pourront enregistrer vos dossiers. Les communes les plus proches pour déposer votre demande de carte d'identité ou de passeport : La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Pont de Beauvoisin, Crémieu, Voiron... **Pensez à prendre rendez-vous dans l'une des mairies de votre choix.**



Il est préférable de favoriser la pré-demande en ligne :

Il est possible d'effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité sécurisée ou passeport en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Suite à cette demande, vous devez impérativement imprimer « le formulaire » et vous rendre dans la mairie équipée pour finaliser la demande avec les originaux des pièces justificatives et les photocopies.

En effectuant une pré-demande en ligne, la durée du rendez-vous de finalisation est divisée par deux.

Le site www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N19810

vous permet de connaître les pièces à fournir pour toute demande de titre.

Carte grise / Permis de conduire

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, depuis le 16 octobre, il n'est plus nécessaire de vous déplacer en Sous-préfecture pour faire établir votre carte grise ou votre permis de conduire.

Pour la carte grise vous devez vous rendre sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En ce qui concerne le permis de conduire, le site concerné est <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



Autorisation de Sortie du Territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr) Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans. Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

PACS : Pacte Civil de Solidarité

En application de la Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle, **le PACS est enregistré par l'Officier de l'Etat Civil en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017**, et non plus au Tribunal d'Instance. Il peut également être enregistré chez un notaire.

Le PACS est un contrat privé conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pièces à fournir :

- Convention de Pacs en un seul exemplaire original, en langue française, datée et signée par les 2 futurs partenaires (cerfa n° 15726*02)

- Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune à ROCHETOIRIN (cerfa n° 15725*02)
- Pièces d'identité en cours de validité de chaque partenaire (carte d'identité, passeport...) délivrées par une administration publique
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois

Des pièces complémentaires peuvent vous être demandées en fonction de votre situation.

Le dossier est à déposer au secrétariat de mairie. Un rendez-vous sera alors fixé avec l'Officier de l'Etat Civil afin d'enregistrer le PACS.

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



N'OUBLIEZ PAS

↪ Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuse, motoculteur, scie... **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

- . les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- . les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h
- . les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

↪ L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 en date du 18 novembre 2013 instaure en Isère le principe de **l'interdiction du brûlage à l'air libre de tous les déchets verts**, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il couvre les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.

Les activités agricoles et forestières doivent également se soumettre aux prescriptions de l'arrêté préfectoral n°38-2016-05-12-005 du 12 mai 2016 pendant les épisodes d'alerte à la pollution atmosphérique.

↪ Merci de penser à votre facteur et de veiller à ce que votre boîte à lettre reste accessible (en cas de neige ou du fait des containers à ordures par exemple)

LES INCIVILITES

Notre village n'est pas épargné : dépôt d'ordures, dégradations, vols

Notre campagne est belle et doit être préservée

Les bâtiments publics et les biens personnels doivent être respectés

Le mobilier urbain ne doit pas être déplacé : des barrières posées la nuit sur la route au centre du village peuvent occasionner des accidents



Dépôt de gravats en bordure de route

La signalisation et le code de la route doivent être respectés : vitesse excessive, stationnement abusif

Plusieurs plaintes ont été déposées et les auteurs d'incivilités, quand ils sont retrouvés, doivent réparer leurs méfaits.



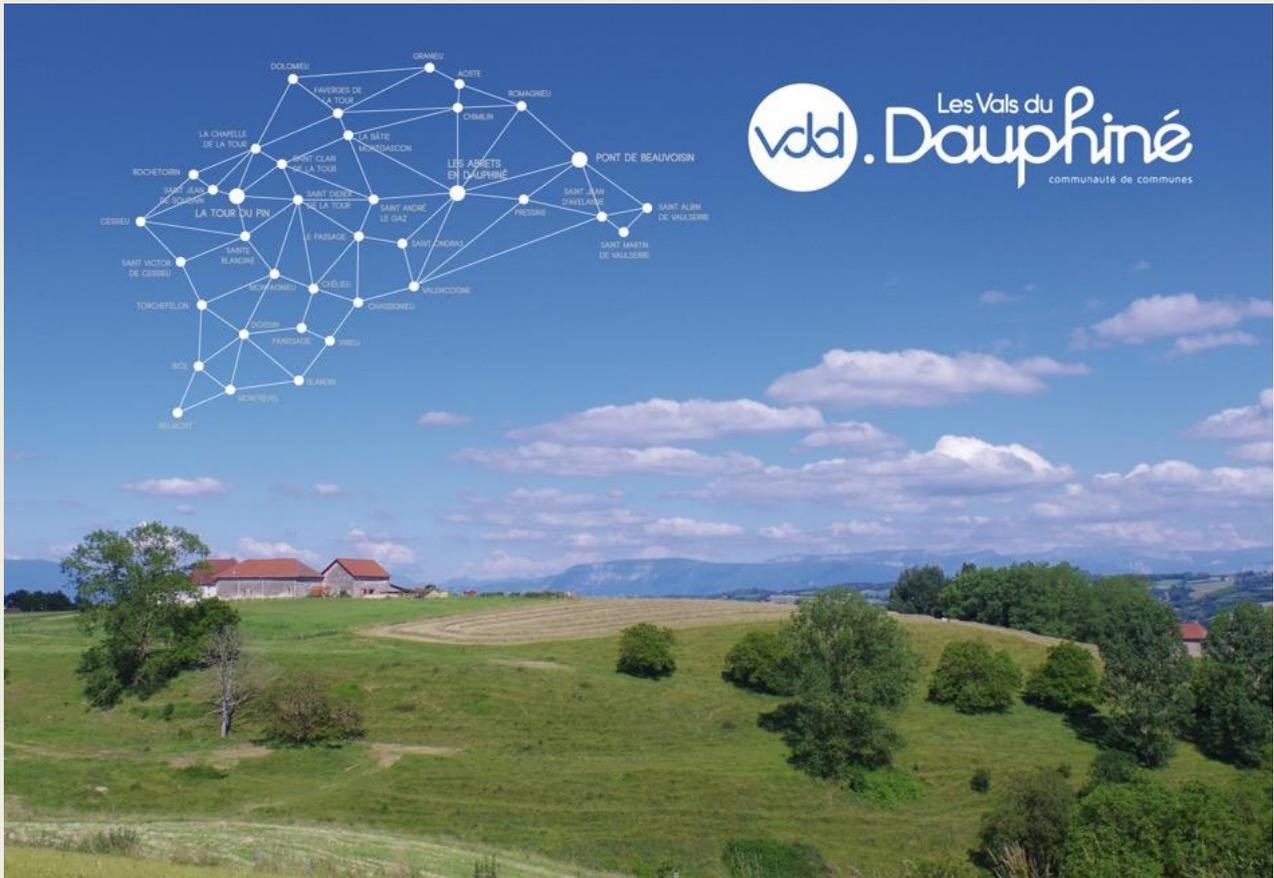
Dépôt d'ordures en zone naturelle



Les décorations de Noël ont été dérobées

N'hésitez pas à signaler, rapidement, les faits qui peuvent vous paraître suspects ou les situations pouvant générer des nuisances.

Les Vals du Dauphiné



Situés à égale distance de Lyon, Grenoble et Chambéry, les Vals du Dauphiné sont un territoire attractif pour les jeunes actifs qui veulent concilier au mieux tous les aspects de la vie.

Au cœur du Nord Isère, les Vals du Dauphiné entretiennent des relations étroites avec le Rhône et la Savoie. Ils sont au centre de nombreux échanges avec les trois grandes métropoles de Lyon, Grenoble et Chambéry. Cette situation privilégiée en fait un lieu de passage et de séjour très apprécié, et sa dynamique démographique est l'une des plus fortes de la Région Auvergne Rhône-Alpes !

Des emplois pour les familles

Le territoire compte près de 20 000 emplois dont 25% dans l'industrie. L'industrie locale s'appuie notamment sur de grandes entreprises de renommée internationale, dans les domaines du textile technique et de l'agroalimentaire.

Les nouveaux emplois sont nombreux dans le tertiaire et la construction, et contribuent à l'attractivité économique du territoire : près de 6500 personnes viennent quotidiennement de l'extérieur pour y travailler.

Un territoire 100% nature

Ici, les familles trouvent un environnement propice à leur épanouissement. En effet, 76 % des résidences principales sont des maisons individuelles habitées par leurs propriétaires dans deux tiers des cas. Les terres agricoles couvrent 75% de la surface totale. Elles façonnent les paysages qui changent de couleur au fil des saisons. A vocation résidentielle, le territoire est aussi apprécié des touristes pour se ressourcer.

Chiffres clés

62000	Habitants
19000	Emplois
37	Communes
345	Km2 de superficie
62	Conseillers communautaires
210	Agents

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est née le 1er janvier 2017 !

Son but ? Concentrer les efforts et les moyens au service d'un projet unique pour 37 communes et 62 000 habitants.

Ce territoire nouvellement rassemblé se structure autour de 3 villes centres : La Tour du Pin (sous-préfecture nature) qui assure la fonction de capitale administrative du Nord Isère, Les Abrets en Dauphiné (commune nouvelle regroupant les communes de Les Abrets, Fitialieu et La Bâtie Divisin) et Pont de Beauvoisin (traditionnellement cité du meuble depuis François 1^{er}).

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné a pour ambition de placer l'individu au cœur de son action, comme le rappelle le « i » dans son logo.

Ses principaux champs d'intervention sont les suivants :

Développement économique

Dynamiser et soutenir l'économie du territoire est l'un des enjeux prioritaires de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné. Outre la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, elle favorise le développement des projets et les nouvelles implantations.

Elle exerce également cette compétence par une politique de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire en cours de définition. Enfin, elle agit pour la création d'emplois, la formation et la recherche d'emploi.

Tourisme

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est compétente en matière de tourisme. Outre le soutien aux activités et projets contribuant à l'animation et la promotion touristique du territoire, elle gère les bureaux d'informations touristiques et l'Office de tourisme.

Elle assure également l'entretien, l'exploitation et la promotion des sentiers de randonnée labellisés PDIPR.

Aménagement du territoire

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné élabore les documents d'urbanisme qui déterminent les grandes orientations d'aménagement sur le territoire. Son service d'assistance et d'aides aux communes prend en charge l'instruction du droit des sols et le montage de projets.

Le déploiement de l'internet à très haut débit est l'un des projets majeurs actuellement portés par la collectivité, en lien avec le Département de l'Isère.

Mobilité

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné participe à la promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Habitat

La collectivité réfléchit, avec ses partenaires, à :

- La mise en place d'un dispositif homogène d'accueil, d'information et de gestion des demandeurs de logement social,
- La définition et la mise en œuvre d'un programme local de l'habitat (PLH) qui fixera les actions à mener sur le territoire, en veillant au respect de l'équilibre social de l'habitat,
- La définition d'une stratégie programmée d'intervention sur le parc privé pour permettre d'engager des actions d'amélioration de l'habitat privé.

Petite enfance, enfance, jeunesse

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné agit en faveur de la petite enfance, de l'enfance (compétence territorialisée) et de la jeunesse par la gestion directe ou le soutien financier à des structures d'intérêt communautaire : relais assistantes maternelles, structures multi-accueil, crèches, haltes garderies, lieux de parentalité, centres de loisirs. Elle intervient également en matière d'animation en lien avec de ces structures.

Enfin, elle mène des actions dans le cadre de la prévention de délinquance par la mise en place d'un contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Culture et loisirs

La collectivité assure la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire comme les médiathèques ou le centre nautique. Elle contribue à l'informatisation et l'animation du réseau des médiathèques, ainsi qu'à la gestion des moyens communs aux médiathèques associatives, communales et intercommunales.

Elle propose des actions culturelles d'intérêt communautaire comme les résidences artistiques ou le cinéma en plein air, ainsi que des interventions musicales dans les écoles primaires (compétence territorialisée).

Voirie

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné est compétente pour les voiries d'intérêt communautaire et leurs dépendances. Une réflexion sur cette compétence sera menée durant l'année 2017 en vue d'une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Environnement

L'environnement et le développement durable sont au cœur des enjeux de territoire. La Communauté de communes des Vals du Dauphiné est porteuse d'actions partenariales dans le cadre de Nord-Isère Durable (compétence territorialisée) : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), TEPos (Territoire à Energie Positive), GPRA (Grand Projet Rhône-Alpes), Construction durable.

Elle participe également à la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), éducation à l'environnement et propose de nombreuses actions d'éducation à l'environnement.

Elle est enfin compétente pour mettre en place tout programme local de développement agricole et/ou de gestion de l'espace concourant au développement durable et équilibré du territoire communautaire.

Eau et assainissement

Enfin concernant l'eau et l'assainissement, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné assure, en direct ou au travers des syndicats auxquels elle adhère, la production, le traitement et la distribution d'eau potable. Elle intervient également en matière d'assainissement collectif et non collectif (compétence territorialisée).

Gestion des déchets

S'agissant des déchets, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné assure, en direct ou au travers des syndicats auxquels elle adhère, la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que l'entretien et l'exploitation des déchèteries et des points propres.



LUNDI - JEUDI 7h30 12h - 13h45 18h
VENDREDI 7h30 12h - 13h45 17h

SANI CONCEPT
CHAUFFAGE - SANITAIRE - CARRELAGE - PLOMBERIE
38110 CESSIEU - 04 74 97 34 42



Un problème de transport ? Une envie de vous déplacer autrement qu'en voiture ?

*L'Agence de Mobilité du Nord-Isère
vous accompagne dans vos déplacements.*

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de développement des services à la mobilité. Nos objectifs : **promouvoir** les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, **sensibiliser** les usagers et **accompagner** les collectivités dans la mise en place de leurs projets de déplacement.

A l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, vous pouvez bénéficier **gratuitement** d'un prêt de vélo à assistance électrique (VAE)* pour une durée d'une semaine. En 2017, c'est **plus d'une vingtaine de personnes** qui ont pu tester le VAE grâce à l'Agence. Idéal pour se faire une opinion sur ce mode de déplacement avant de concrétiser un achat ! Et si vous avez besoin de casque, antiviol, chasuble, vêtement de pluie, sacoche... Nous pouvons vous prêter tout type d'accessoires.

En 2017, plus de **25 personnes** ont participé à nos **Apéros-Vélo** et ont ainsi pu bénéficier de **l'aide à l'achat** de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère. Cette année, le montant de l'aide allait jusqu'à **250€***. Un dispositif similaire sera certainement reconduit l'an prochain, alors, si vous envisagez l'acquisition d'un VAE, tenez-vous informé des nouvelles aides pour 2018 !

Pour vous remettre en selle et vous sentir plus à l'aise sur la route, nous vous proposons **des séances de formation gratuites*** en vélo-école. Ces séances vous permettront de vous (re)familiariser avec la conduite en vélo et de (re)prendre confiance.

L'Agence de Mobilité propose des **ateliers gratuits à destination des jeunes pour apprendre à entretenir et réparer leur vélo** de manière autonome. Cette animation est proposée en partenariat avec les mairies, les centres sociaux et les établissements scolaires volontaires.

Et pour les plus jeunes, nous réalisons également des **animations scolaires** pour se familiariser avec le vélo et les règles de sécurité routière.

Jeunes en situation précaire, allocataires du RSA, personnes âgées... L'Agence vous aide à trouver des solutions de déplacement, et contribue ainsi à votre retour vers davantage d'autonomie.

Nous intervenons dans les **programmes d'accompagnement** de structures telles que la Mission Locale Nord-Isère, OSEZ Groupe, ASSFAM, PLIE... Nous vous présentons des **solutions de transport** qui peuvent répondre à vos besoins de déplacement, et vous proposons des **conseils individualisés** sur la mobilité, ainsi qu'un **suivi personnalisé**.

L'Agence propose aux entreprises plusieurs types d'animations pour inciter les salariés à venir au travail autrement : **Challenge Mobilité**, mises en relation **covoiturage**, information sur les transports en commun, essais de **vélos à assistance électrique**, séances de remise en selle, réparation de vélos, **sensibilisation** au partage de la route...

L'Agence de Mobilité peut intervenir auprès de votre entreprise pour **mettre en relation les personnes** effectuant des trajets domicile-travail similaires. Sinon, vous pouvez aussi chercher un covoitreur directement en ligne sur le **site de covoiturage** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : www.covoitoura.eu

En janvier 2018, le site change de nom et s'enrichit de plusieurs nouveautés, en proposant notamment une application mobile et la possibilité de payer en ligne.

Une fois votre covoitreur trouvé, vous pourrez vous rencontrer et stationner votre véhicule sur l'un des **parkings de covoiturage** signalé par l'Agence

Nous offrons notre **assistance** et nos **conseils aux collectivités** qui en manifestent le besoin, pour leur proposer des solutions aux problématiques de transport de leurs citoyens. Par exemple, nous pouvons contribuer aux documents d'urbanisme (PLU, SCOT...), coordonner des études en lien avec la mobilité des habitants, accompagner les communes dans la mise en place de cheminement piétons...



A l'automne, vos feuilles mortes valent de l'or : bichonnez votre sol !

Avec l'arrivée du froid, la fin des récoltes au jardin, l'abondance de feuilles mortes et de déchets de jardin... l'automne est une période idéale pour prendre soin de votre sol.

Un sol nu subit l'érosion, le lessivage, l'assèchement, les changements de température... et finit par perdre sa couche supérieure fertile au profit d'une croûte stérile. La vie du sol en est affectée.

Pour éviter les sols nus, après la fin des récoltes et le retrait des plants, une des solutions est de pailler avec vos végétaux de jardin (tontes, feuilles mortes, tailles de végétaux broyées). Le paillage servira de couverture protectrice et nutritive à l'activité microbienne du sol, tout en évitant la pousse d'indésirables. Votre sol est protégé et nourri : il reste vivant, aéré, humide, fertile.

A tester : Le paillage idéal au potager : 1 couche de compost mûr puis une couche de feuilles mortes préalablement broyées. Au printemps, ratissez le surplus : votre terre est prête à être cultivée sans aucun travail préalable !



Le paillage idéal au verger : sur un large périmètre autour de l'arbre, 1 couche de compost mûr, 1 couche de tonte (ou autres végétaux frais), 1 couche de feuilles mortes, 1 couche de broyat de bois. Inutile de fertiliser ou désherber au printemps !



Valorisez vos déchets végétaux chez vous et réduisez vos trajets à la déchèterie

Optez pour la tonte mulching (laissée sur place) : pas de corvées de ramassage et un gazon nourri.

Les déchets de jardin grossiers et les feuilles mortes épaisses peuvent être aisément broyés à la tondeuse avant d'être utilisés en paillage protecteur et nutritif.

Vos tailles de haies ou de branches nécessitent l'utilisation d'un broyeur : empruntez gratuitement un broyeur du SICTOM (réservation sur le site <http://www.sictom-morestel.com>) et obtenez un broyat bien utile ! Des aides à l'achat de broyeurs existent : renseignez-vous !

Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à participer à une formation gratuite sur le compostage et le paillage. Programme 2018 bientôt disponible sur le site du SICTOM.

Broyons nos végétaux !

Le SICTOM vous aide de 2 manières

Prêt gratuit d'un broyeur semi-professionnel



Jusqu'à 40% de subvention pour l'achat d'un broyeur

Conditions, réservations et renseignements sur www.sictom-morestel.com
Suivez-nous sur facebook 



CALENDRIER

2018

DE COLLECTE

DES ORDURES MENAGERES

et des déchets recyclables

LUNDI	MARDI	MERCREDI ORDURES MENAGERES	JEUDI BACS JAUNES <i>tous les 15 jours</i>	VENDREDI
				
				
			<i>à partir du 15/01</i>	

SORTIR SA POUBELLE LA VEILLE



C'EST S'ASSURER DE NE PAS RATER LA COLLECTE



UN DOUTE ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
04 74 80 10 14 contact@sictom-morestel.com

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR
www.sictom-morestel.com

Attention : La collecte des bacs jaunes aura lieu le jeudi tous les 15 jours à partir du 15/01

BOCATION

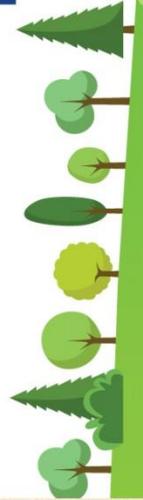
En orange : changement de jour de collecte en raison d'un jour férié

JAN.	JEU 04 ordures ménagères VEN 05 bacs jaunes MER 10 ordures ménagères MER 17 ordures ménagères JEU 18 bacs jaunes MER 24 ordures ménagères MER 31 ordures ménagères	MAI	JEU 03 ordures ménagères MER 09 ordures ménagères VEN 11 bacs jaunes MER 16 ordures ménagères JEU 24 ordures ménagères VEN 25 bacs jaunes MER 30 ordures ménagères	SEP.	MER 05 ordures ménagères MER 12 ordures ménagères JEU 13 bacs jaunes MER 19 ordures ménagères MER 26 ordures ménagères JEU 27 bacs jaunes
-------------	--	------------	--	-------------	--

FÉV.	JEU 01 bacs jaunes MER 07 ordures ménagères MER 14 ordures ménagères JEU 15 bacs jaunes MER 21 ordures ménagères MER 28 ordures ménagères	JUIN	MER 06 ordures ménagères JEU 07 bacs jaunes MER 13 ordures ménagères MER 20 ordures ménagères JEU 21 bacs jaunes MER 27 ordures ménagères	OCT.	MER 03 ordures ménagères MER 10 ordures ménagères JEU 11 bacs jaunes MER 17 ordures ménagères MER 24 ordures ménagères JEU 25 bacs jaunes MER 31 ordures ménagères
-------------	--	-------------	--	-------------	--

MARS	JEU 01 bacs jaunes MER 07 ordures ménagères MER 14 ordures ménagères JEU 15 bacs jaunes MER 21 ordures ménagères MER 28 ordures ménagères JEU 29 bacs jaunes	JUL.	MER 04 ordures ménagères JEU 05 bacs jaunes MER 11 ordures ménagères MER 18 ordures ménagères JEU 19 bacs jaunes MER 25 ordures ménagères	NOV.	MER 07 ordures ménagères JEU 08 bacs jaunes MER 14 ordures ménagères MER 21 ordures ménagères JEU 22 bacs jaunes MER 28 ordures ménagères
-------------	--	-------------	--	-------------	--

AVRIL	JEU 05 ordures ménagères MER 11 ordures ménagères JEU 12 bacs jaunes MER 18 ordures ménagères MER 25 ordures ménagères JEU 26 bacs jaunes	AOÛT	MER 01 ordures ménagères JEU 02 bacs jaunes MER 08 ordures ménagères JEU 16 ordures ménagères VEN 17 bacs jaunes MER 22 ordures ménagères MER 29 ordures ménagères JEU 30 bacs jaunes	DÉC.	MER 05 ordures ménagères JEU 06 bacs jaunes MER 12 ordures ménagères MER 19 ordures ménagères JEU 20 bacs jaunes JEU 27 ordures ménagères
--------------	--	-------------	--	-------------	--



La collecte des déchets recyclables passera au jeudi tous les 15 jours à partir du 15/01 2018

La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, dite GEMAPI, rentre en vigueur au 1er janvier 2018. Cette nouvelle compétence devient obligatoire pour les intercommunalités (Communautés de Communes et d'Agglomération), qui ont la possibilité de la transférer à un syndicat de rivières déjà compétent en matière d'aménagement de cours d'eau.

C'est dans cette optique que le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) travaille avec les 9 intercommunalités de son bassin versant à la définition de cette compétence et des coûts nécessaires à son exercice.

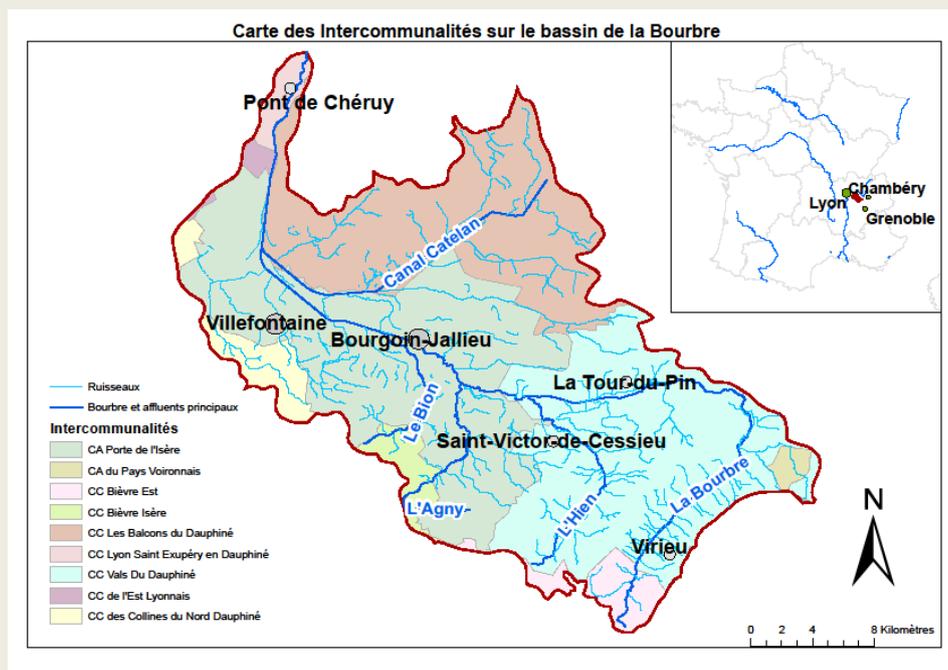
LA GEMAPI :

deux objectifs liés, des actions transversales

Améliorer la qualité des cours d'eau et des zones humides et prévenir contre le risque d'inondations. A priori il n'y a pas de lien direct entre ces deux objectifs, et pourtant un grand nombre d'actions sur une rivière et son environnement permettent de répondre de manière couplée à ces enjeux très stratégiques pour le développement des territoires.

Concrètement, redonner à une zone humide ses fonctionnalités d'origine ou rendre à la rivière un espace de bon fonctionnement permettra de limiter l'impact des inondations tout en favorisant le développement de la vie aquatique, indispensable au maintien d'une eau de qualité.

Afin de répondre au double objectif de la GEMAPI sur son territoire de compétence, le SMABB prévoit lors des 8 prochaines années plusieurs travaux de grande ampleur : création de zones de stockage des eaux lors de crues (sur-inondation), renaturation de cours d'eau, protection et restauration de zones humides, ou encore suppression de seuils générant des obstacles au bon écoulement des eaux.



Une page d'histoire...



Monsieur Jean GAGNAIRE, natif d'un village de montagne de l'Oisans (Vaujany) est nommé instituteur en 1927, ainsi que Madame Joséphine GAGNAIRE institutrice, native de Trept en Isère, dans le petit village de Rochetoirin.

Responsable de la grande classe (CM1 CM2 et certificat d'études), Jean GAGNAIRE a tout de suite lutté contre la déscolarisation à une époque où beaucoup d'élèves quittaient l'école en juin pour aider les parents aux travaux des champs (école obligatoire jusqu'au 14 juillet). Pour lui, l'instruction était primordiale, le maximum d'élèves devait quitter l'école avec le certificat d'études. Aussi après Pâques, il les gardait bénévolement après les cours pour réviser français, orthographe et calcul. Il organisait en fin d'année un voyage scolaire, souvent en montagne (Chartreuse, Oisans, Vercors). Le samedi après-midi, cinéma scolaire et bibliothèque. Ces animations bénévoles étaient une chance rare pour les enfants des alentours en ce début de 20^{ème} siècle.

Le service des autres fut toujours le fil conducteur de sa vie. Aussi en Secrétaire de Mairie, toujours très dévoué pour établir les dossiers de personnes peu instruites, il les accompagnait et les conseillait dans leurs démarches. Pendant la guerre, il s'est battu pour obtenir le maximum d'aides, des suppléments de cartes de rationnement pour les personnes fragiles. Il a fourni pendant la guerre des documents officiels. Dans cette période douloureuse, il a aussi accueilli des réfugiés de l'Est de la France, ainsi que des enfants nécessiteux en relation avec une association de Lyon et les plaçait pendant les grandes vacances pour qu'ils puissent manger à leur faim. Il s'occupait aussi bénévolement des Mutuelles agricoles, du Sou des Ecoles, mettait sur pied des activités diverses, des banquets, enfin il participait activement à la vie du village de Rochetoirin.

Très aimé dans le pays, beaucoup lui demandaient conseil, se confiaient quand ils étaient en difficulté et repartaient réconfortés et souvent avec une solution.

Madame Joséphine GAGNAIRE, son épouse, était aussi très appréciée. Elle s'occupait de la petite classe (section enfantine école maternelle, du CP et du Cours élémentaire). La tâche n'était pas toujours facile et il fallait beaucoup d'organisation et de patience pour arriver à un résultat. Courageuse, elle l'a été. Tous les hivers, très tôt le matin elle préparait et allumait les poêles des 2 classes et de la mairie afin qu'à 8h les administrés et les enfants qui venaient à pieds des hameaux éloignés puissent se réchauffer. A midi, elle faisait chauffer les repas apportés par les élèves et s'en occupait.

Très attachés à Rochetoirin, Jean et Joséphine GAGNAIRE instituteurs et Directeurs de l'Ecole, ont refusé à de multiples reprises des mutations dans l'enseignement. Jean GAGNAIRE a été également élu Maire de Rochetoirin, sans s'être présenté en 1946.

Jusqu'en 1948, l'année de sa mort subite le 8 juillet, Monsieur Jean GAGNAIRE a animé le village, s'est intéressé à sa gestion, aux habitants, aux aînés, et espérait prendre sa retraite dans ce joli village.

La Maire de Rochetoirin dans son éloge funèbre, déclarait « Quel hommage te rend cette foule innombrable... Gagnaire a donné au cours de la campagne la mesure de sa valeur, il eut le redoutable honneur de compter parmi ceux qui pied à pied, meurtris, défendirent au prix de leur sang le sol de notre pays. Instituteur modèle, il enseigna beaucoup à nos enfants. Secrétaire de notre section, secrétaire de Mairie, avec quelle fidélité il remplissait sa tâche et combien nombreux sont ceux qui bénéficièrent de sa sollicitude, de ses démarches, de son inaltérable dévouement. Nous perdons le meilleur de nos amis. Son cœur, sa gaité bien française, son enthousiasme..., ses sursauts contre toutes les détresses. Ah ! que de qualités en lui... Ton nom restera synonyme de dévouement... Tu es là pour nous inspirer. Tu seras là pour nous rappeler que toi Gagnaire tu n'as jamais faibli. Ceux que tu laisses...vivent dans l'honneur, animés par les mêmes vertus. »

Jean et Joséphine ont eu deux enfants, Denise née en 1930, et Jean né en 1933 et mort le 8 juillet 2017, des petits-enfants et arrière petits-enfants.

Ce texte a été écrit par Jérôme Gagnaire, petit-fils de Mme et M Jean Gagnaire.



Souvenir de la classe
Année 1938

Les Historiales 2018

à Pressins (38480)

- **Festival de spectacles jeune public Pré en Bulles, 10^e édition**

Du 8 au 11 juillet 2018 de 10h à 18h

Au cœur de la forêt, au sommet d'une colline, spectacles et ateliers sont proposés pour une journée inoubliable en famille. Petits et très grands enfants pourront déambuler, découvrir et participer aux différentes "bulles" spectacles et ateliers. Le festival Pré en Bulles c'est 1 hectare de bois, 4 jours de festivités, des spectacles et ateliers toute la journée ! **Pour les 10 ans de Pré en Bulles, toute l'équipe vous réserve de fabuleuses surprises.**



- **Spectacle son et lumière Les Historiales**

Du 18 au 21 et du 24 au 28 Juillet 2018 à 22h00



Années Folles et Folles Années

Une enquête policière entre 1923 et 1936, un spectacle tout en gaieté, un spectacle qui vous entraînera du Paris-plaisir au Paris des travailleurs où tous les espoirs et tous les rêves sont permis. Une centaine d'acteurs, des effets spéciaux, 1000 m² de décors... **Un spectacle grandiose à ne pas manquer !**

Avec plus de 6000 spectateurs chaque année, le spectacle son et lumière des Historiales est l'un des plus grands spectacles historiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est un rendez-vous incontournable de la région. *Nous recherchons des acteurs hommes, de 15 à 50 ans, pour ce spectacle. Merci d'appeler le 04 76 32 81 13 ou d'écrire leshistoriales@gmail.com.*

- **Regards de mémoire**



Du 05 au 11 novembre 2018

Événement de commémoration

Un spectacle de 45 min sera joué sur les négociations et la signature de l'Armistice dans le wagon de Rethondes reconstitué avec la présence des généraux français, anglais, américains et allemands ... Un spectacle fidèle à ce que fut cette page de l'histoire. Une cérémonie exceptionnelle sera organisée l'après-midi du 11 novembre (cérémonie aux monuments aux morts avec 80 porte-drapeaux, des fusillés marins et un petit détachement de chasseurs alpins).

- **Le petit théâtre des Insolites**

Ven. 23 et sam. 24 mars à la salle des fêtes de Pressins à 20h30 ; ven. 6 avril au Musée du Tisserand à la Bâtie-Montgascon à 20h30 ; sam. 7 avril à la salle des fêtes d'Aoste à 20h30

Sa...Tentation. Première rencontre au sommet entre Dieu et Satan. Une pièce comique tout en humour, jeux de mots et situations cocasses.

- **Halloween**

Fin octobre 2018

Oserez-vous jouer avec vos peurs à la fête foraine de Pressanglant.

INFORMATIONS : www.leshistoriales.fr ; 04 76 32 81 13 ; leshistoriales@gmail.com

CALENDRIER DES FETES 2018

JANVIER	Samedi 13	Vœux du Maire - 18h30	Municipalité
	Dimanche 28	Diots	G'nilles Club
FEVRIER	Vendredi 2	Soirée en famille	Sou des écoles
	Dimanche 4	Après-midi bugnes	FNACA
	Dimanche 11	Vente de tripes à emporter	FARE
	Samedi 17	Ninières	G'nilles Club
MARS	Samedi 3	Soirée événementielle	FARE
	Samedi 10	Loto	Sou des écoles
	Samedi 17	Soirée	Olympic Rochetoirinois (foot)
	Dimanche 18	Repas des agriculteurs	ACCA (chasse)
	Lundi 19	Cérémonie	FNACA
	Vendredi 23	Soirée projection	Foulée Rochetoirinoise
AVRIL	Samedi 7	Soirée chansons "Les Uns Connus"	CCAS
	Dimanche 8	Vide greniers	FARE
	Vendredi 20	Assemblée générale	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 21	Finale coinchés	G'nilles Club
	Samedi 28	Soirée concert	Comité Municipal des Fêtes
MAI	Dimanche 6	Vide greniers	Sou des écoles
	Mardi 8	Cérémonie - défilé	FNACA
	Dimanche 13	Vente de plats à emporter	La Bonne Excuse
	Vendredi 18	Don du sang	Amicale du don de sang
	Jeudi 24	Réunion de secteur	FNACA
	Vendredi 25	Soirée du Souvenir	Olympic Rochetoirinois (foot)
JUIN	Vendredi 15	Marché des producteurs	CCAS
	Samedi 16	Animation emmaillotage	Bibliothèque Municipale
	Vendredi 22	Assemblée générale district	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Samedi 23	Kermesse	Ecole
JUILLET	Dimanche 1	Vide greniers (si pluie le 8 avril)	FARE
	Vendredi 6	Assemblée générale	FARE
	Samedi 14	Fête du 14 juillet	Comité Municipal des Fêtes
SEPTEMBRE	Samedi 15	Soirée théâtre	Foulée Rochetoirinoise
	Dimanche 16	Randonnée	Foulée Rochetoirinoise
OCTOBRE	Vendredi 12	Assemblée générale	Foulée Rochetoirinoise
	Samedi 13	Soirée Ch'tis	Comité Municipal des Fêtes
	Mardi 16	Don du sang	Amicale du don de sang
	Vendredi 19	Soirée Halloween	Sou des écoles
	Dimanche 21	Repas des Aînés	CCAS
NOVEMBRE	Dimanche 4	Vide greniers jouets-puériculture	FARE
	Dimanche 11	Cérémonie	FNACA
	Vendredi 16	Soirée Beaujolais	Olympic Rochetoirinois (foot)
	Samedi 17	Repas des classes en 8	Comité Municipal des Fêtes
	Dimanche 18	Boudins	ACCA (Chasse)
	Dimanche 25	Diots	FNACA
DECEMBRE	Samedi 1	Tournoi de tarot	La Bonne Excuse
	Dimanche 2	Vente de calendriers	Olympic Rochetoirinois (foot)
	Dimanche 9	Marché de Noël	CCAS

